La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 93 n°44 • du 21 au 27 février 2007 • SAINT-BONIFACE

1,10 $ + taxes

Dans L'ACTUALITÉ

La passion de la géocache

C'EST UNE CHASSE AUX TRÉSORS nouveau genre, qui suscite des passions partout dans le monde. Bienvenue dans l'univers de la géocache.

■ Page 3.

Ces jeunes qui voyagent

PARCOURIR LE MONDE À 20 ANS, c'est courant. *La Liberté* rencontre des jeunes qui sortent de leur confort, parfois pour venir en aide aux autres, et qui ont en commun la pratique du journalisme.

■ Pages 10 à 12 et 20-21.

La fête du cinéma d'ici

LE FESTIVAL NSI EST DE RETOUR. Les cinéphiles manitobains pourront s'en mettre plein la vue, avec une programmation riche en courts et longs métrages canadiens.

■ Pages 18 et 19.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1 800 523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Un Festival tout en musique



photo : Daniel Bahuaud

Les spectacles ont été au coeur du Festival du Voyageur, pour les adultes comme pour les jeunes, qui ont pu voir Alain François et son groupe lors du spectacle scolaire. Voir le photo-reportage de la journée des écoles françaises au Festival... et lire notre entrevue avec Jim Corcoran, le cerveau derrière les invités de la série *Pour un soir seulement.* ■ Pages 17, 26 et 27.

ÉCOLE ET RELIGION

Les sources d'un débat

Sylviane LANTHIER

Il n'y a presque plus de prière à l'école? On pourrait presque dire que c'est la faute du juge Monnin. Ou que c'est grâce à lui, selon le point de vue que l'on adopte. En 1992, le juge à la Cour du Banc de la Reine du Manitoba, Michel Monnin, a en effet eu à trancher dans un cas qui mettait en cause l'article 84 de la *Loi sur les écoles publiques du Manitoba*. Cet article, qui encadrait la tenue des exercices religieux dans les écoles publiques, était contesté par l'Association manitobaine pour les droits et libertés.

Le juge a donné raison aux plaignants : la pratique qui consistait à dire la prière le matin à l'école, de façon automatique et obligatoire pour tous, n'était pas conforme à la Charte canadienne des droits et libertés. Ni au caractère non confessionnel des écoles publiques.

C'est dans les suites de ce jugement qu'ont été introduites de nouvelles directives du ministère de l'Éducation. Depuis, pour que la prière soit récitée le matin avant les heures de classes, il faut que 60 parents signent une pétition à cet égard. Et on ne peut exiger des autres enfants qu'ils participent à la prière s'ils ne le veulent pas. Comment répondre aux droits des uns d'avoir la prière sans léser les autres et faire preuve de discrimination à leur égard? Simplement en tenant la prière dans un autre endroit que la salle de classe, par exemple dans le gymnase.

« Le juge Monnin a rendu un jugement intelligent », estime Roger Legal. L'ancien doyen de la faculté de l'Éducation au Collège universitaire de Saint-Boniface explique : « Il a interprété la loi comme donnant aux catholiques le droit aux exercices religieux, par pétition. »

Mais la nécessité de regrouper les élèves avant les heures de classes impose aussi des contraintes aux écoles; certaines abandonneront peu à peu la pratique de la prière. Elles le feront plus facilement dans les milieux où les parents ne prennent pas la peine de faire circuler la pétition et de l'acheminer à la commission scolaire comme le veut la loi. Ou dans les milieux devenus moins homogènes, où l'école accueille des enfants pratiquant une diversité de religions.

La religion à l'école soulève des passions, et pas seulement au Manitoba. Mais le Manitoba est un cas particulier : celui d'une province qui vit sous un régime d'écoles publiques officiellement non confessionnelles, mais dans lesquelles l'enseignement religieux est permis, et les exercices religieux tolérés.

Comment ça se fait?

■ **À lire, pages 5, 6 et 7 :** *La petite histoire de la religion à l'école. Comment ça se passe en Ontario et en Alberta? Et des témoignages de parents.*

COLLÈGE LOUIS-RIEL

Le BI divisionnaire?

Guillaume DANDURAND

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) pourrait transformer le programme de bac international (BI) offert au Collège Louis-Riel en un programme divisionnaire.

En ce moment, le CLR offre à ses élèves la possibilité de suivre les cours du BI. Tous les élèves de la DSFM peuvent accéder à ces cours en s'inscrivant au CLR. Mais leurs parents doivent toutefois assumer eux-mêmes les frais de transport ou de logement.

« Si le BI devenait un programme divisionnaire, tous les élèves pourraient y accéder et les frais seraient payés par la DSFM », explique le président, Bernard Lesage.

Une décision à ce sujet pourrait être prise lors de la réunion des commissaires du 28 février. « Y a-t-il un réel intérêt de la part des élèves? questionne-t-il. Il y a aussi d'autres facteurs à considérer avant de prendre une décision éclairée. » Si le BI devient divisionnaire, des élèves du rural pourraient poursuivre leurs études à Saint-Boniface. « Dans certaines écoles secondaires, perdre quatre ou cinq élèves, ça pourrait avoir un grand impact », reconnaît Bernard Lesage.

Pourquoi le BI?

Le programme de baccalauréat international est offert dans plusieurs villes à travers le monde. Le BI a été mis en place pour permettre aux enfants qui déménagent souvent de poursuivre leurs études où qu'ils se trouvent, sans difficultés.

« Ces jeunes de 11e et 12e années doivent être organisés, motivés et intéressés par le travail communautaire, explique la coordonnatrice du BI, Claudine Lupien. Ce n'est pas seulement les notes qui comptent lors de la demande d'admission. Ils doivent être capables de bien gérer leur temps. »

Ces élèves complètent en effet des études qui demandent beaucoup de temps. Quatre cours peuvent être crédités à l'université, soit l'anglais, le français, la chimie et l'histoire du Canada. Le cours de mathématiques est l'équivalent du cours universitaire d'introduction au calcul différentiel. « Les élèves doivent faire des dissertations comme à l'université, ajoute Claudine Lupien. Ils ont aussi 150 heures de travaux communautaires qu'ils doivent répartir en activités physiques, créatives et en bénévolat. » Cette année, les jeunes travaillent au projet Ubuntu, qui a pour objectif d'aider les femmes victimes du génocide au Rwanda.

Le BI du CLR est en bonne santé. La première cohorte de finissants compte 21 élèves. Une autre classe de 21 élèves est en première année de bac. Une soixantaine d'élèves de 10e et le même nombre en 9e attendent leur tour pour entrer au BI. « Certains abandonnent en cours de route, note Claudine Lupien. Ensuite, on voit si tous les autres sont capables de faire le programme. »

Claudine Lupien estime que le CLR ne peut offrir le BI qu'à deux classes de 25 élèves. « Ça me surprendrait qu'on remplisse ces deux classes avec des élèves du CLR seulement, pense-t-elle. On offre d'ailleurs des sessions d'information du BI aux écoles rurales. » L'invitation est lancée.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Adjointe à la rédaction : **Jennyfer COLLIN** ■ Journalistes : **Daniel BAHUAUD, Guillaume DANDURAND, Nathalie FORGUES** et **Patricia SAUZÈDE-BILODEAU** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 33,90 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 37,10 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455

Deloitte



Donation PRÉMONT

« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal »

Canada

LOISIRS ET TOURISME

Cache aux trésors!

**Connaissez-vous la géocache?
Vous en entendrez bientôt parler. L'activité récréative gagne en popularité partout dans le monde.
Grâce au CDEM, elle sera bientôt présente ici.**

Daniel BAHUAUD

« La géocache est le grand phénomène du monde des loisirs du début du 21e siècle, affirme la coordonnatrice du tourisme au Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Diane Bruyère. C'est une chasse aux trésors *high tech* qui utilise Internet et le système de positionnement par satellite (GPS). Une personne obtient des coordonnées locales ou encore une série d'indices pour ensuite utiliser un appareil GPS portatif pour repérer des caches – des boîtes contenant des petits trésors. Déjà on compte plus de 300 000 caches dans le monde. Chaque jour, on en ajoute d'autres. »

Une activité pour tous

Conçue par des Américains amateurs du grand air, la géocache se destine aux gens qui aiment à la fois la technologie, l'aventure, la découverte et les randonnées en solitaire, en couple ou en famille.

« Tout le monde peut jouer, indique le coordonnateur au Marais Oak Hammock, Jacques Bourgeois. Au début, je croyais que seuls les sportifs seraient intéressés. Mais non. Les enfants adorent ça, parce qu'ils peuvent jouer avec des gadgets. Et beaucoup de couples à la retraite pratiquent la géocache. Il suffit d'aimer la marche et les chasses aux trésors. »

La majorité des GPS permettent de repérer un endroit à deux mètres près. Une fois une cache trouvée, un géocacheur peut prendre ses trésors, pourvu qu'il en mette des nouveaux. Il inscrit son nom sur une feuille de papier qui reste dans la cache.

La géocache est un concept flexible, offrant aux amateurs une variété de permutations. On peut jouer à la multicache (repérer plusieurs indices pour se rendre à une cache), ou découvrir des caches reliées à un seul thème, comme l'histoire d'une région, sa faune ou sa géologie.

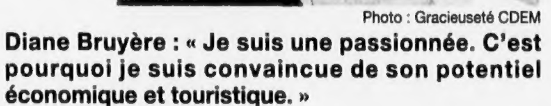
« Au départ, la géocache peut sembler bizarre, indique Jacques Bourgeois. Pour moi, le GPS était un outil de travail, puisqu'on s'en sert au Marais Oak Hammock pour repérer des nids d'oiseau et dresser des cartes plus précises du marais. J'ai commencé à faire de la géocache il y a un an, lorsque j'ai acquis mon GPS portatif. Maintenant, c'est plus fort que moi. Je suis devenu membre de l'Association manitobaine de géocache. (1) Quand je visite ma famille au Québec, j'en fais. Je suis allé en Floride, et j'ai trouvé plusieurs caches. Plus tu en fais, plus tu aimes ça. »

Diane Bruyère est une passionnée du jeu. « C'est pourquoi je suis convaincue de son potentiel économique et touristique, dit-elle. Le déclic s'est fait quand j'ai trouvé une cache à Riding Mountain. Les informations sur Internet portant sur la cache parlaient d'une tour d'eau. Je me suis rendue à l'endroit et j'étais d'abord déçue, parce que je ne voyais aucune tour d'eau. Il n'y avait qu'une pile de pierres de béton. Mais dans la cache, j'ai trouvé une feuille me décrivant l'endroit et me racontant son histoire. C'était l'emplacement d'une ancienne tour d'eau qui alimentait les locomotives à la vapeur alors que le chemin de fer passait par là. J'ai été transportée dans le passé. Je ne serais jamais allée visiter l'endroit sans la géocache. »

Jacques Bourgeois a constaté le même phénomène. « La géocache est super pour le Marais Oak Hammock, déclare-t-il. Les gens viennent nous rendre visite à cause des géocaches. »



Photo : Gracieuseté CDEM



Diane Bruyère : « Je suis une passionnée. C'est pourquoi je suis convaincue de son potentiel économique et touristique. »



photo : Daniel Bahuaud

Jacques Bourgeois : « J'ai commencé à faire de la géocache il y a un an, lorsque j'ai acquis mon GPS portatif. Maintenant, c'est plus fort que moi. »

Du potentiel économique

« Au CDEM, c'est ce qui nous a fascinés, fait remarquer Diane Bruyère. Le potentiel est énorme. C'est super pour la communauté francophone. Au lieu de créer des centres d'interprétation, on crée des caches et ça va faire venir du monde. On peut faire découvrir des lieux peu connus de nos 16 municipalités bilingues. »

Le CDEM étudie le phénomène depuis plus d'un an, afin de voir comment la géocache pourrait conduire les touristes dans les communautés francophones du Manitoba. Son but ultime est de donner un cachet francophone à l'activité.

« On pourrait établir des géocaches sur des personnages et des lieux historiques, mais des personnages d'aujourd'hui aussi, souligne Diane Bruyère. Imaginez une cache urbaine et rurale portant sur la vie et l'œuvre de Gabrielle Roy. Les gens pourraient découvrir toutes sortes de choses. »

En septembre 2006, le CDEM a obtenu une dizaine d'appareils GPS et donné une formation au personnel du Festival du Voyageur. Trois caches, nommées « Hé! Ho! Léo! », ont été créées et placées à divers endroits publics de Saint-Boniface. Les coordonnées ont été inscrites au www.geocache.com.

« Nous avons aussi créé deux projets pilotes, ajoute l'agente en tourisme au CDEM, Annette Tétrault. Un se développe à Saint-Boniface, et l'autre dans la région Chaboillé (Saint-Pierre-Jolys, Saint-Malo, Otterburne, Larochelle et Dufrost). Nous avons sollicité la participation des agents de tourisme des régions, afin de développer des caches ayant des rubriques se rattachant à la francophonie et des activités culturelles, comme la Cabane à sucre de Saint-Pierre-Jolys.

« La prochaine étape sera d'inviter les écoles françaises et d'immersion à la table, poursuit Annette Tétrault. Le programme d'études de géographie de la 10e année est riche en possibilités pédagogiques. Nous pourrions former les profs et les élèves, en leur offrant un atelier en géocache et leur apprendre comment utiliser le système GPS. »

Le CDEM se prépare pour l'avenir. « Un jour, on pourra se rendre aux bureaux de Tourisme Riel, louer un GPS, avoir une formation de 15 à 30 minutes et aller trouver des caches, affirme Diane Bruyère. Pour réaliser nos objectifs, nous avons acheté dix autres appareils. Éventuellement, nous en aurons une trentaine. C'est peu coûteux et facile à utiliser. Un enfant de cinq ans peut apprendre à s'en servir. »

« Ce n'est pas comme dépenser des sommes énormes pour acheter de l'équipement de hockey, renchérit Jacques Bourgeois. Un investissement de 100 $ à peine, une consultation sur Internet… et tu es parti! »

(1) On peut consulter le site de l'Association manitobaine de géocache au mbgeocaching.com.

ÉDITORIAL

par Sylviane Lanthier

Religion à l'école : Le cas du Manitoba

D'un côté, une école d'immersion où aucun temps n'est réservé à l'apprentissage de la catéchèse ou d'un autre enseignement religieux; et où aucune prière n'est récitée le matin.

De l'autre, une école française où les cours de catéchèse font partie de l'horaire quotidien; et où la prière du matin est récitée car 60 parents ont signé la pétition annuelle qui permet l'exercice religieux.

Bienvenue au Manitoba : un cas unique au pays du point de vue de la place de la religion à l'école. Au Manitoba, l'école publique est officiellement non confessionnelle, mais cela ne signifie pas qu'elle soit laïque. L'enseignement de la religion est permis à l'école, et quand cet enseignement a lieu, il s'agit bel et bien d'un enseignement confessionnel, supervisé par l'église impliquée selon le cas (protestante, catholique, etc.)

Dans cette école publique non confessionnelle, on peut aussi réciter une prière matinale, à la condition de le faire en respectant la Charte des droits et libertés. Et cette prière elle aussi appartient le plus souvent à une confession particulière.

Alors, confessionnelle ou pas, cette école publique? Non, selon la loi, mais oui, selon les termes de cette même loi qui encadrent l'instruction religieuse et tolère les exercices religieux.

Dans une étude comparative sur la place de la religion dans les écoles publiques des provinces canadiennes anglaises (1), l'auteure Sonia Pratte conclut qu'il existe trois grands modèles au pays... et signale qu'on trouve au Manitoba un cas unique au Canada. On ne s'en étonnera pas!

Le premier de ces modèles se trouve sur l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique. Les écoles de ces provinces sont entièrement laïques. En Colombie-Britannique la loi interdit même l'enseignement de tout dogme par l'école.

Le deuxième modèle est propre à Terre-Neuve et garantit l'offre, dans toutes les écoles publiques, d'un enseignement religieux ne visant aucune religion en particulier.

Le troisième modèle, le plus fréquent, donne aux commissions scolaires le pouvoir d'autoriser un enseignement religieux à l'école. Les conseils scolaires disposent d'une marge de manœuvre qui diffère de province en province. Au Manitoba, la loi précise par exemple le nombre d'heures maximum par semaine qui peuvent être consacrées à l'enseignement religieux.

La loi manitobaine et ses dispositions sont le résultat direct d'une histoire chargée en rebondissements, qui ont eu lieu entre 1870 et 1916. Elle résulte de la volonté d'un gouvernement qui, en 1890, a bafoué les droits acquis des francophones et protestants aux écoles confessionnelles, leur préférant des écoles non confessionnelles pour ne pas que les enfants soient séparés selon leur religion d'appartenance, mais réunis dans une sorte de maëlstrom assimilateur. Adieu, par le fait même, aux droits de la minorité.

Le système manitobain est aussi le résultat du compromis Laurier-Greenway. Ce compromis a réaménagé une place pour la religion dans les écoles publiques, par le biais d'un certain nombre de critères qui allaient encadrer l'enseignement religieux de façon à minimiser la division des élèves.

La question de la religion à l'école a suscité bien des passions au fil de l'histoire manitobaine. Et continue aujourd'hui de le faire, alors que les aléas de l'histoire, de la politique, du droit, continuent d'entraîner des changements.

La francophonie (urbaine, en tout cas) n'est plus aujourd'hui homogène comme elle l'était il y a 20 ou 30 ans. Et l'arrivée de la Charte des droits et libertés oblige elle aussi à voir les choses autrement.

Si nos écoles sont des endroits qui doivent à tout prix être accueillants pour les parlants français, quelles que soient leurs provenances et croyances religieuses, cela signifie que la place de la religion à l'école est appelée à changer, elle aussi.

Dans son jugement rendu en 1992, et qui portait sur la question des exercices religieux à l'école, le juge Monnin a écrit que si la moralité et l'éthique ont une place dans un système d'écoles publiques, cette moralité et cette éthique devraient être les mêmes, quelles que soient les croyances religieuses des uns et des autres. Préférer une religion à une autre, dit-il, contrevient aux dispositions de la Charte des droits et libertés en ce qui concerne la liberté de conscience et de religion.

C'est un constat avec lequel les écoles doivent compter, et qui n'a pas fini de les transformer.

(1) Étude réalisée en 1999 pour le compte du ministère de l'Éducation du Québec.



À VOUS la parole

Succès à l'école Lacerte

Madame la rédactrice,

À la suite du succès du déjeuner aux crêpes de l'école Lacerte qui a eu lieu les 13 et 14 février dans le cadre du Festival du Voyageur, je me dois d'offrir quelques remerciements. Premièrement, un grand merci aux gens (parents, personnel de l'école, Chevaliers de Colomb, membres du comité scolaire et autres) qui ont été des bénévoles les deux matins en question.

Merci aux gens qui ont acheté des billets et un merci tout spécial à Madame Bourgeois et aux belles petites voix de la chorale de l'école Lacerte. Enfin, merci aux Chevaliers de Colomb de la paroisse qui ont voulu partager leur déjeuner aux crêpes avec nous.

Un GROS merci à tous.

Daniel St-Vincent
Président du comité scolaire de l'école Lacerte
Le 15 février 2007

Écrivez-nous!

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Citation DE LA SEMAINE

« Je suis un peu frustré par les variétés à la télé où on voit rarement plus que les mêmes vedettes chanter le hit de l'heure. »

Jim Corcoran, celui qui a jumelé les artistes de la série *Pour un soir seulement.* ■ **Page 17.**

Petite histoire de la religion à l'école

Le choc de 1890

Le Manitoba a fait son entrée dans la fédération avec un système double d'écoles catholiques et protestantes… Un droit qui était garanti, mais un régime qui a tout juste duré 20 ans. Étape par étape, voici comment les écoles sont devenues, et restées, non confessionnelles.

Sylviane LANTHIER

1870

Le Manitoba entre dans la fédération canadienne avec un système d'écoles confessionnelles catholiques et protestantes. L'article 22 de la **Loi de 1870 sur le Manitoba** traite de la compétence du Manitoba en matière d'éducation. Cet article stipule que les lois qui seront adoptées par la suite ne doivent pas porter préjudice aux droits et privilèges acquis en ce qui concerne les écoles confessionnelles.

1890

Entrée en vigueur de la **Official Language Act**. L'anglais devient la seule langue officielle et la seule langue permise dans les activités législatives et judiciaires de la province. Le gouvernement Greenway adopte ensuite une série de lois scolaires au sujet des écoles publiques, qui prévoient entre autres la mise sur pied d'un ministère de l'Éducation et l'abolition des écoles confessionnelles. Les catholiques doivent payer des taxes pour les écoles publiques.

« Il y avait au Manitoba des tensions entre ceux qui voulaient une éducation religieuse et ceux qui s'y opposaient, rappelle l'historien Gilles Lesage. Chez les anglophones, tous les protestants n'appartiennent pas à la même confession. » L'enseignement des religions à l'école est vu comme favorisant la diversité, par opposition à une plus grande homogénéité. Le gouvernement veut limiter ce qui peut diviser les élèves entre eux. Rendre les écoles non confessionnelles règle le problème. Mais cette solution suscite un tollé chez les francophones.



Wilfrid Laurier.

Thomas Greenway.

16 novembre 1896

Le fameux **Compromis Laurier-Greenway** a pour but de « régler la question scolaire » qui fait l'objet d'un conflit au Manitoba. Le compromis maintient un système d'écoles publiques « neutres », mais dicte les conditions dans lesquelles un enseignement religieux pourra avoir lieu. Il permet le retour de l'enseignement du français langue maternelle (ou d'une langue autre que l'anglais) dans toute école « bilingue » où dix enfants ou plus parlent français. Ce compromis n'est pas jugé satisfaisant par les francophones, qui s'agitent. Le pape intervient. Jugeant la loi « défectueuse et imparfaite », Léon XIII appelle cependant au calme et à la tolérance et incite les catholiques à « tirer le meilleur parti possible » de la situation.

Les églises cèdent leurs écoles au système public. Ces écoles reçoivent dès lors un financement de l'État. L'instruction religieuse y est permise en fin d'après-midi, mais autrement les élèves ne doivent pas être divisés dans les classes selon leur appartenance religieuse. Certaines écoles catholiques séparées continuent d'exister, mais les catholiques y sont tout de même tenus de payer les taxes servant à soutenir les écoles publiques.

1916

Adoption par la législature manitobaine de la **loi Thornton** qui supprime les écoles bilingues et abolit de cette façon toute instruction en français.

Les francophones réagissent en mettant sur pied l'Association d'éducation de langue française, qui défendra leurs droits et agira pendant 50 ans comme une sorte de ministère de l'Éducation parallèle.

Et après…

Le siècle sera marqué par les luttes scolaires pour retrouver le droit à l'enseignement en français. Pendant ce temps, l'Église défend le droit des écoles qui professent une éducation respectant la foi catholique. Le clergé est au cœur de l'enseignement depuis les débuts de la colonie de la Rivière-Rouge. Dans les villages comme à Winnipeg, les religieuses enseignent la religion et cachent les livres de français quand les inspecteurs pointent le bout de leur nez.

Peu à peu les luttes porteront fruit, permettant de retrouver le droit à l'enseignement en français, puis des écoles françaises, puis, en 1994, la pleine gestion de leurs écoles par les francophones.

Quant à l'enseignement religieux, il est permis par la *Loi sur les écoles publiques du Manitoba*. La loi laisse en bonne partie aux commissions scolaires le soin de décider si la catéchèse pourra être donnée dans les écoles qu'elles administrent, à l'intérieur des heures de classes. L'article 84 de cette même loi, tout en spécifiant que les écoles publiques du Manitoba sont non confessionnelles, permet les exercices religieux (la prière).

C'est cet article qui sera déclaré non constitutionnel en 1992 par le juge Monnin, en regard de la Charte des droits et libertés. Fait ironique, la Province, dans sa défense, avait invoqué le fait que le caractère confessionnel des écoles était un droit acquis selon l'article 22 de loi de 1870. Le juge Monnin n'a pas manqué dans son jugement de souligner le « cynisme » d'un gouvernement qui, 100 ans après avoir désavoué ces droits en adoptant la loi de 1896, tentait maintenant de soulever l'article 22 pour plaider sa cause.

RELIGION

Accommodement raisonnable ou non?

Au Manitoba, le système scolaire est public. Ce n'est pas le cas dans toutes les provinces canadiennes.

Nathalie FORGUES

Le débat entourant la prière dans les écoles soulève des questions sur l'accommodement raisonnable. Le système scolaire du Manitoba est public, mais on y demeure attaché aux valeurs religieuses.

Six autres provinces ont un système d'écoles publiques. En Ontario, Saskatchewan et Alberta, il existe aussi des réseaux d'écoles séparées.

En Ontario, les parents ont le choix entre l'école catholique ou publique. Dans chacun des cas, ils doivent se conformer à certaines politiques.

« En étant un conseil catholique, on peut se prévaloir du droit d'enseigner la religion catholique, explique l'attachée de direction au Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien, Johanne Côté. On peut même être discriminatoire lors de l'embauche du personnel. Si une personne est embauchée et qu'on lui demande d'enseigner la religion, elle doit avoir les mêmes croyances. »

Les parents qui ne pratiquent pas cette religion peuvent inscrire leurs enfants dans les écoles catholiques. « Ils doivent consentir par écrit à ce que leurs enfants participent aux activités religieuses, précise Johanne Côté. L'enfant doit assister aux activités qui ont lieu dans le cadre du cours d'enseignement religieux, comme la préparation aux sacrements. On ne peut pas commencer à exempter les enfants. »

La religion n'est pas enseignée dans les écoles publiques ontariennes. Mais certaines encouragent un enseignement global des religions. « Au secondaire, certains cours vont toucher à toutes les religions, mentionne la chef des communications au Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario, Lucie Boileau. C'est bien de connaître les croyances des autres. Ça ouvre les jeunes au respect des différentes pratiques. »

Les écoles peuvent aussi choisir de souligner ou non certains événements. « On ne célébrera pas Noël de la même façon dans toutes les communautés, constate Lucie Boileau. Mais ça fait partie des traditions canadiennes. On a des écoles en milieu rural où la population est plus homogène, de souche traditionnelle franco-ontarienne. C'est sûr que le sapin de Noël et les échanges de cadeaux font beaucoup plus partie du quotidien de ces écoles. Dans les écoles plus multiculturelles, on ne voit pas ça. On s'adapte à la population.

« On n'a pas de congés fériés, ajoute-t-elle. Mais dans notre calendrier scolaire, on indique les fêtes religieuses. On a une politique là-dessus. On essaie de sensibiliser les directions d'école à l'existence de ces fêtes. Donc, un élève peut être excusé de l'école s'il doit participer à une fête religieuse. On ne peut pas déclarer des congés pour toutes ces fêtes, mais on a une très grande sensibilité à leur existence. »

En Alberta

La situation diffère en Alberta. Depuis 2000, la province compte trois systèmes scolaires francophones : catholique, public et composé. Au sud de la province, entre Red Deer et la frontière américaine, le territoire est desservi par deux conseils distincts.

Dans les écoles catholiques, on encourage l'enseignement de la religion et les enfants inscrits doivent participer à cet apprentissage. « Il n'y a pas d'accommodement à prendre, souligne le directeur général du Conseil scolaire catholique et francophone du Sud de l'Alberta, Florent Bilodeau. Lorsque les parents inscrivent leurs enfants dans nos écoles, ils savent qu'on enseigne les valeurs catholiques. Ils acceptent les politiques du conseil par rapport à l'enseignement religieux et par rapport à tout l'aspect du développement de la communauté, de la langue et de l'identité de l'enfant.

« Ça ne veut pas dire qu'il n'y a aucun non-catholique dans notre système, ajoute-t-il. La loi ici permet aux parents de choisir. Si un parent non catholique veut envoyer son enfant dans une école catholique, on doit l'accepter si on a de la place. »

L'Alberta ne compte qu'un seul conseil public, dans le sud de la province. Au sein de ses écoles, on n'accorde pas de place à la religion pour éviter que l'une d'entre elles ne prédomine. La question de l'accommodement raisonnable n'a pas encore été soulevée au Conseil scolaire du Sud de l'Alberta. « On m'a posé cette question pour la première fois cette année, indique le secrétaire trésorier au conseil, Yvan Beaubien. Un élève voulait un congé pour le Ramadan. Ça n'a pas encore fait l'objet de décisions ou de processus de vérification. Mais on n'a pas encore eu de demande formelle. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de changer tout le système pour accommoder une personne sans qu'elle ne l'ait demandé. »

Ailleurs dans la province, les régions sont desservies par un système composé. Ce qui veut dire qu'un conseil scolaire peut à la fois gérer des écoles publiques et des écoles catholiques. Le choix revient aux parents de déterminer le mandat de leur école.

Au Conseil scolaire Centre-Nord, neuf écoles sont désignées catholiques et deux publiques. Le conseil est donc formé de deux conseillers représentant les écoles publiques et de cinq, représentant les écoles catholiques. « Quand on a fait le dernier recensement, 78 % des parents se sont déclarés catholiques et 22 % laïques ou d'une autre religion, note le directeur général du Conseil, Henri Lemire. On va refaire ce recensement dans environ deux mois. On le fait aux trois ans, avant les élections. »

Contrairement aux conseils séparés, le Conseil scolaire Centre-Nord est plus permissif. Les enfants qui sont inscrits dans une école catholique peuvent être exemptés des activités religieuses. Mais la religion demeure omniprésente. C'est à la discrétion des écoles de déterminer jusqu'à quel niveau elles veulent véhiculer les valeurs religieuses.

RELIGION DANS LES ÉCOLES

Danger : Exclusion?

Comment faire en sorte que la pratique religieuse à l'école ne soit pas une cause d'exclusion? Ibrahima Diallo et Tayeb Meridji réfléchissent à la question.

Guillaume DANDURAND

Deux hommes, deux histoires semblables. Musulmans et originaires de l'Afrique du Nord et de l'Ouest, Tayeb Meridji et Ibrahima Diallo ont tous deux suivi l'amour de leur vie au Manitoba, il y a 20 ans. Ils y ont fondé leur famille et observé leurs enfants grandir.

Ces enfants sont maintenant grands. De la garderie à l'obtention de leur diplôme, ils ont fréquenté le système scolaire francophone du Manitoba, et ont connu la prière matinale.

Commissaire aux premières heures de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), Tayeb Meridji se souvient que le débat de la catéchèse et de la prière dans les écoles animait déjà la communauté à l'époque. « Nous avions fait une proposition pour interdire la religion dans les écoles, mais autoriser les parents à offrir un cours de catéchèse à l'extérieur des heures de classe », se rappelle le père de deux filles. Cette proposition avait été rejetée.

« C'est la majorité qui a décidé, poursuit le père de trois enfants, Ibrahima Diallo. Mais que fait-on avec la minorité? La démocratie se mesure à la façon dont la société agit avec ses minorités. Les francophones constituent 4,5 % de la population manitobaine. Si nous avions laissé les anglophones tout décider, nous n'aurions plus de droits et nous aurions perdu nos valeurs. Nous devons faire attention pour ne pas devenir des oppresseurs opprimés. »

Les parents continuent d'animer le débat de la prière dans les écoles. À la suite d'un reportage diffusé à Radio-Canada le 18 janvier, la DSFM a émis une nouvelle directive pour que la prière du matin soit faite en respect de la loi pour les écoles qui la pratiquent. En ville, l'école Lacerte a mis fin à la prière puisque cet exercice religieux contrevenait aux lignes directrices de la Loi sur les écoles publiques. L'école Christine-Lespérance a emboîté le pas, supprimant elle aussi la prière de son horaire matinal, avant le début des cours.

La ségrégation

Les convictions religieuses motivent de grandes passions. Mais le bien-être des enfants doit primer dans ce débat, croit Ibrahima Diallo. « Quand on demande aux jeunes qui ne sont pas catholiques de sortir dans les corridors avant la prière, ça peut être mal perçu, pense-t-il. Ils peuvent se sentir rejetés et différents. »

« Il y a quelques années, mon aînée Karina est venue me voir parce qu'on l'avait narguée, raconte Tayeb Meridji. Elle m'avait alors demandé pourquoi elle était différente. » Avant la prière, elle devait sortir de la classe, ce qui la catégorisait *de facto* comme « non catholique ». « On créait de la ségrégation à l'intérieur même des salles de classe, estime Tayeb Meridji. Les classes appartiennent aux élèves, on ne devrait pas y vivre l'exclusion. Karina l'a vécue et n'a pas aimé ça. »

Karina a enjambé l'embûche, bien sûr. Elle entreprendra des études universitaires en septembre. Mais ce genre d'expérience laisse des traces. Enfant, Tayeb Meridji allait dans une école laïque en Algérie. Des jeunes musulmans, juifs et catholiques étudiaient ensemble. Pendant les récréations, comme tous les autres enfants du monde, il jouait au soccer avec ses camarades, peu importait leur religion.

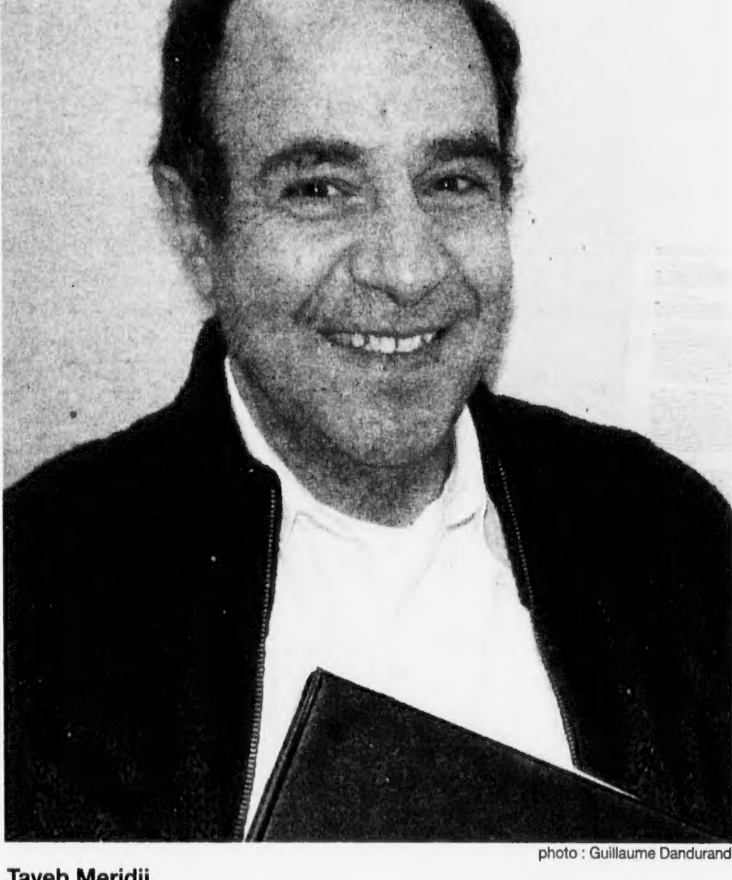


photo : Guillaume Dandurand

Tayeb Meridji.

Le soir venu, il allait à l'école coranique. « On m'y enseignait que les catholiques étaient sales parce qu'ils mangeaient du cochon, explique-t-il. Quant aux juifs, il ne fallait pas leur faire confiance. Quand je revenais à l'école, j'étais perturbé. L'imam m'enseignait que cet ami avec lequel je faisais les 400 coups était sale, parce qu'il se gavait de porc. On m'interdisait de dîner à côté de lui. Si les adultes ne nous avaient pas séparés, on aurait continué à jouer ensemble. La religion peut être fratricide. Elle n'apprécie pas la diversité. Et je ne veux pas que mes enfants vivent ainsi.

« Lorsque nous étions petits, mon père nous répétait toujours la même chose à propos de la religion, poursuit Tayeb Meridji. Un homme sans foi est un homme perdu. Mais un homme trop plongé dans la religion est un homme aveuglé. »

Ibrahima Diallo partage ce sentiment et pense que l'éducation religieuse devrait se transmettre d'abord dans les foyers. « Ce débat est très émotif, constate-t-il. Il faut penser à l'ensemble de nos enfants. Ce n'est pas facile, mais il faut trouver des façons originales de résoudre le problème. Nous devons nous souvenir qu'il y a plus de choses qui nous lient que de choses qui nous séparent. »

La solution de la DSFM : regrouper les élèves dans le gymnase pour la prière matinale. Cela évite les autres élèves d'avoir à quitter la classe, et donc, de se sentir exclus.

« Il faut y aller avec ouverture, de part et d'autre, suggère Ibrahima Diallo. Pour bien comprendre, il faut apprendre à chausser les souliers de l'autre. »

Tayeb Meridji ne voit aucun problème à ce qu'il y ait des exercices religieux à l'école, à la condition qu'ils soient offerts et financés par les parents. Ibrahima Diallo abonde dans le même sens. « Des gens sont prêts à faire des activités extrascolaires, dit-il. Ils trouvent un moment pour le hockey ou le ski. Ils peuvent certainement se libérer pour la catéchèse. »

SAINT-BONIFACE

Une cigarette a causé le feu

La cigarette est la cause de l'incendie du 15, Place Gabrielle-Roy, à Saint-Boniface survenu le 4 février.

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

Le service des pompiers de la Ville de Winnipeg a confirmé le 15 février que le feu qui a ravagé la maison de la famille Chartier a été causé par une cigarette mal éteinte dans le garage. Ce rapport pourrait forcer les autorités à repenser les normes de construction des maisons et des opérations des services d'incendie.

Selon le rapport de l'enquête, le feu aurait pris entre 16 h et 17 h le 4 février dans un contenant de plastique situé dans le garage de la demeure de Saint-Boniface. Les cendres d'une cigarette auraient été en contact avec des bouts de papier qui ont ensuite pris feu, confirme le commissaire en charge des incendies du Manitoba, Doug Popowich. « Vers 19 h, les deux jeunes hommes qui se trouvaient dans la maison ont senti de la fumée et ont immédiatement contacté les services d'incendie, précise-t-il. Le feu s'est ensuite rapidement propagé dans la maison. »

Cette conclusion vient après que le fils des propriétaires de la maison, le jeune Pierre-Marc Chartier, 18 ans, ait confirmé avoir fumé une cigarette dans le garage et l'avoir éteinte dans le bac en plastique. « Ce n'est pas nécessairement de la négligence mais bien un accident, a poursuivi Doug Popowich. Au Manitoba, il y a eu 5 200 incendies l'an passé et près de la moitié d'entre eux sont d'origine accidentelle. »

Revoir les normes de construction

L'incident, qui a causé la mort de deux pompiers et blessé gravement deux autres, force les autorités à approfondir leur enquête et à évaluer les normes de construction des maisons. « Nous voulons savoir quels étaient les matériaux utilisés pour construire la maison il y a 16 ans et de quelle façon elle était faite, a ajouté Doug Popowich. On va évaluer le déroulement de l'incendie au complet et émettre un rapport expliquant l'épisode. » Les résultats de l'enquête, qui inclura également les actions du service d'incendie, ne seront pas prêts avant plusieurs mois, estime le commissaire.

Les deux pompiers décédés, Tom Nichols et Harold Lessard, ont fait ce qu'il fallait lors de l'événement. « Leur travail est de s'assurer que personne ne reste pris dans la maison, explique le chef adjoint des services paramédicaux de Winnipeg, Ken Sim. La présence de deux voitures dans le garage indiquait qu'il aurait pu y avoir d'autres personnes à l'intérieur de la maison, alors ils y sont retournés. » Et ce même si les deux jeunes hommes avaient indiqué que la maison était vide.

Aucune accusation

Aucune accusation ne sera portée dans le dossier, tient à spécifier Doug Popowich. « Il s'agit d'un triste accident comme il en arrive souvent, explique-t-il. Il faut se rappeler que la mort des deux pompiers n'a pas été causée par la cigarette, mais bien par le feu. Il faut distinguer les deux. » Les autorités n'ont pas voulu donner d'information sur l'état de santé des deux autres pompiers hospitalisés après l'incident.

photo : Patricia Sauzède-Bilodeau

Le feu survenu au 15, Place Gabrielle-Roy le 4 février aurait été causé par une cigarette mal éteinte, ont expliqué les enquêteurs du service des pompiers de la Ville de Winnipeg en conférence de presse le 15 février.

COMMUNAUTAIRE

Rencontre entre francophones

Des intervenants dans le milieu communautaire francophone de Fredericton sont venus observer comment le Manitoba dessert sa population francophone.

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

L'Hôpital général Saint-Boniface et le Centre de services bilingues sont deux des organisations que les Néo-Brunswickois tentent de reproduire dans leur province pour offrir des meilleurs services aux francophones. Et ce, même si la communauté française du Nouveau-Brunswick vit une croissance que le Manitoba français ne connaît pas.

« Notre communauté est une des communautés francophones les plus en croissance, explique le directeur général du Centre communautaire Sainte-Anne (CCSA) de Fredericton, Stéphane Leclerc. Depuis 1978, elle croît d'environ 3,5 % chaque année. » Il y a près de 10 000 francophones dans la région de Fredericton, et le tiers de la province est constitué de francophones, comparativement à 5 % au Manitoba. « Il y a une forte migration vers le sud de la province, donc vers Fredericton, explique quant à lui le directeur du service à la clientèle du CCSA, Stéphane Sirois. Principalement parce que les emplois pour les diplômés sont plus nombreux à Fredericton que dans le Nord. »

Le Manitoba et le Nouveau-Brunswick ayant des réalités différentes, l'échange culturel s'est surtout créé grâce à une entente convenue entre les deux provinces. Cet échange n'aurait toutefois pu se faire avec toutes les communautés du pays, explique Stéphane Leclerc. « On n'aurait pas fait la même chose avec l'Alberta par exemple parce que les réalités ne sont vraiment pas les mêmes, précise-t-il. Comme le Manitoba, nous perdons aussi une partie de notre population au profit de l'Alberta. »

Tout faire en français

« Dans plusieurs villages du nord de la province il est possible de tout faire en français, sans jamais vraiment s'apercevoir que les anglophones nous côtoient, ajoute Stéphane Leclerc. Par contre, à Fredericton, nous n'avons pas de quartier francophone comme Saint-Boniface ou Saint-Vital. » Un peu comme le Centre culturel franco-manitobain (CCFM), le Centre communautaire de Sainte-Anne tente de rassembler sa communauté, à quelques détails près. « Nous, c'est le centre communautaire notre point de rassemblement, donc il roule assez bien, ajoute-t-il. On y a intégré une garderie, un gymnase. Dans le fond, beaucoup d'organisations y sont rassemblées pour que ce soit plus rentable. »

La santé et l'accueil

Stéphane Leclerc était venu en 2006 afin d'observer de quelle façon il pourrait établir un centre de santé semblable à l'Hôpital général Saint-Boniface. En phase deux du projet, il est revenu prendre le pouls. « Le modèle de gestion des centres de santé de Saint-Boniface et de Notre-Dame-de-Lourdes sont fonctionnels et ressemblent beaucoup à ce qu'on souhaite établir à Fredericton, explique-t-il. On essaie d'adapter le tout pour convaincre les investisseurs anglophones qu'avoir un service bilingue est une valeur ajoutée, que ça va leur servir. »

Le groupe a également pris note des actions de la Société franco-manitobaine dans la communauté et de ce que le Centre de services bilingues faisait pour accueillir les nouveaux arrivants. « On a un centre pour accueillir les immigrants, leur faire visiter la ville, mais pas nécessairement pour leur offrir des services plus développés, explique l'agente d'information du CCSA, Geneviève Mallet-Chiasson. On veut voir ce qui est fait pour les familles exogames, pour avoir un centre de ressources adapté. »

photo : Patricia Sauzède-Bilodeau

Le directeur général du Centre communautaire Sainte-Anne (CCSA) de Fredericton, Stéphane Leclerc, le directeur du service à la clientèle du CCSA, Stéphane Sirois, ainsi que le président-directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher, en rencontre pour discuter des deux communautés.

Les jeunes ont la bougeotte.
Le journalisme est parfois pour eux une façon de découvrir des réalités d'ailleurs.

VOYAGER

La piqûre de Miguel Vielfaure

Miguel Vielfaure a la bougeotte et n'a pas fini de parcourir le monde sous peu.

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

Voyager? Pourquoi pas, se dit le jeune Miguel Vielfaure qui a passé des mois en Tunisie et en Amérique du Sud, tantôt pour étudier, tantôt pour monter une entreprise. Et cette fois-ci, il part trois mois pour le Bénin afin de travailler en journalisme. Tel un globe-trotteur, Miguel va là où les projets fusent. « Je vais au Bénin former des jeunes pour qu'ils améliorent leur façon de faire un journal et les aider à monter un organisme semblable au Conseil jeunesse provincial (CJP) », explique le jeune homme âgé de 26 ans.

Inscrit à une multitude de sites Internet d'organismes internationaux, Miguel Vielfaure voit passer des dizaines et des dizaines d'invitations de toute sorte pour partir un peu partout sur le globe. « Le voyage au Bénin, j'en ai entendu parler en recevant un courriel d'une chaîne de courriels, ajoute-t-il. Je me suis inscrit, comme ça, il y a deux semaines puis le lendemain, j'ai reçu un téléphone pour passer une entrevue. Ça s'est fait rapidement, mais c'est correct comme ça. »

Miguel a eu la piqûre des voyages il y a des années et depuis, il ne peut s'arrêter. Chaque voyage lui apporte des connaissances, de la maturité et des rencontres enrichissantes. « Je me suis fait des amis un peu partout où je suis allé, raconte-t-il. C'est pratique parce que, par exemple, au Bénin, ce sont eux qui m'ont trouvé un endroit où habiter. Ça va être génial de les revoir. »



photo : Patricia Sauzède-Bilodeau

« J'ai vu des choses tellement incroyables en voyage », raconte Miguel Vielfaure devant une série de photos qu'il a prises durant ces précédentes excursions.

C'est ainsi, que baluchon à l'épaule, le routard part à l'aventure en quête de sensations fortes. « Je me souviens avoir eu peur en Colombie parce que j'y ai fait du journalisme, raconte Miguel Vielfaure. La Colombie est un des pays les plus dangereux pour les journalistes et je me faisais suivre, mais au moins, je pouvais me fondre dans la foule. Au Bénin, ça risque d'être un peu plus difficile! » Mais précise-t-il, le Bénin ne fait pas partie des pays inscrits à la liste noire de Reporters sans Frontières.

À lire cette semaine dans nos pages centrales :
un reportage de Miguel Vielfaure sur le Pérou, réalisé lors d'un voyage en Amérique du Sud l'été dernier.

À lire la semaine prochaine :
des témoignages de deux autres jeunes qui ont la « bougeotte », et la suite des reportages de Miguel Vielfaure, cette fois sur la Colombie.

VOYAGE

Un journaliste aux Philippines

Antoine Deshaies est aujourd'hui journaliste à Radio-Canada Manitoba. Il raconte comment un séjour aux Philippines a affecté son regard sur le monde.

Guillaume DANDURAND

Après 16 heures d'autobus, assis au milieu de poules et d'enfants larmoyants, l'étudiant en journalisme s'est retrouvé au milieu de nulle part. C'était en 2004. Antoine Deshaies découvrait le nord de l'île Luçon, aux Philippines. « C'est aussi à cet endroit que j'ai trouvé l'hôtel le moins cher de ma vie, dit-il. Une piastre par nuit seulement! »

Antoine Deshaies allait rejoindre un vieil ami, déjà installé à Manille. Le jeune journaliste voulait aussi parfaire sa plume et surtout, dénoncer l'inexplicable. « J'avais un ami, Louis Dorval, qui travaillait déjà à Manille pour Ingénieurs sans frontières. Il m'a mis en contact avec un avocat américain qui m'a référé à un travailleur social unijambiste », raconte-t-il.

Accompagné du travailleur social, le Montréalais a visité des prisons où de jeunes adolescents partageaient les mêmes cellules que les adultes. « J'en ai visité trois, précise-t-il. La première, c'était la pire. Je me suis fait passer pour un chercheur universitaire et j'ai réussi à faire une entrevue avec le directeur de la prison. Il avait des Gucci sur le nez et son bureau était climatisé, mais il n'avait pas assez de ressources pour améliorer sa prison. »

Les conditions de vie des prisonniers étaient lamentables, selon le journaliste. Une grille séparait une grande pièce en deux. D'un côté, les hommes étaient tellement entassés « qu'on ne voyait plus le plancher, raconte-t-il. Il y en avait même de perchés sur des hamacs ». De l'autre, les femmes et un jeune de 13 ans partageaient l'espace. Les prisonniers n'étaient pas nourris, sinon par leur famille. « Le jeune de 13 ans était accusé d'avoir volé des barres de métal, poursuit Antoine Deshaies. En les revendant, il aurait pu se payer un dîner! »

En se couchant le soir, le Montréalais a réussi à dormir. Antoine Deshaies avait vu pire. Quelque temps auparavant, il avait visité une famille qui habitait sur un dépotoir. « Les jeunes avaient des vidanges jusqu'aux genoux, se souvient-il. Les déchets s'accumulaient comme une montagne de ski, et plus tu gravis les débris, plus les gaz t'étourdissent. »

Cette expérience l'a affecté. D'autant plus que trois jours plus tard, il retournait travailler en Suisse, au Collège Beausoleil, où des enfants de milliardaires passent l'été. « Les trois princes du Luxembourg, la princesse du Liechtenstein, le petit-fils de Pablo Picasso et les descendants de Ferrari étaient du nombre, fait-il observer. Et puis un jour, un d'entre eux m'a dit que j'étais responsable de sortir les vidanges tout l'été et j'ai perdu le contrôle. J'avais envie de fouiller dans les poubelles pour en envoyer à ces enfants du dépotoir. »


photo : Guillaume Dandurand

Antoine Deshaies.

Antoine Deshaies occupait l'emploi de moniteur au Collège Beausoleil depuis quelques années déjà. Mais l'année 2004 a été sa dernière.

ÉCONOMIE

Les voyages forment la jeunesse

Les voyages forment la jeunesse, mais forment-ils de bons employés? Ken Chartrand et Charlotte Walkty discutent...

Daniel BAHUAUD

« Des jeunes adultes qui ont entrepris des voyages, nous en connaissons tous, lance la directrice de l'École technique et professionnelle du Collège universitaire de Saint-Boniface, Charlotte Walkty. C'est le phénomène de l'heure. De plus en plus de jeunes travaillent, accumulent quelques sous et partent en voyage, havresac sur le dos. Souvent, ils rentrent au pays pour se recharger les piles morales et financières, et ensuite repartir. Mes propres enfants ont succombé à cette bougeotte! »

La situation, si alléchante soit-elle pour les jeunes au cœur nomade, est pourtant peu évidente pour leurs employeurs. « J'ai deux employés qui ont la fièvre du voyage, explique le propriétaire d'Encore Business Solutions, Ken Chartrand. Le premier est parti pour trois mois et le deuxième s'apprête à partir. Je les comprends. Ils sont jeunes et veulent voir du pays, avant qu'ils ne soient trop enracinés par les responsabilités familiales ou domiciliaires. »

Les employés de Ken Chartrand, bien que jeunes, ont déjà des responsabilités financières, puisqu'ils ont des prêts étudiants à rembourser. Ce sont des travailleurs spécialisés, qui ont reçu une formation dans une université ou une école technique. Ils aident l'entreprise à développer des logiciels pour sa clientèle. Par conséquent, ils touchent de bons salaires et ont intérêt à rester dans l'entreprise.

« Nous avons intérêt à les garder, lance Ken Chartrand. Ça devient de plus en plus difficile d'embaucher et de retenir des employés talentueux. Alors il faut être flexible. De plus, nous avons investi du temps et de l'argent pour leur formation. La clé, c'est la communication. Nous nous parlons pour être sur la même longueur d'ondes et pour arriver à des congés qui soient acceptables pour l'employé et le patron. D'ailleurs, j'apprécie ce que les voyages peuvent leur apporter. »

Charlotte Walkty abonde dans le même sens. « L'expérience avec les gens de toutes trempes, l'entregent, la coopération, la débrouillardise, l'acquisition d'une seconde ou d'une troisième langue, ce sont des aptitudes qui peuvent grandement contribuer à l'employabilité des jeunes, souligne-t-elle. Pourvu que les employeurs puissent reconnaître que ce sont des atouts, et non des handicaps. Car ces aptitudes, si elles sont fortement demandées, sont également transportables. Trop d'incompréhension de la part des employeurs... et "Au revoir!" »



photo : Daniel Bahuaud

Ken Chartrand : « Ça devient de plus en plus difficile d'embaucher et de retenir des employés talentueux. Alors il faut être flexible. »

Bien entendu, tous les emplois ne s'équivalent pas. « Souvent, les jeunes trouvent des emplois où le roulement est fort, souligne Ken Chartrand. Les restaurants, le service à la clientèle, les emplois d'été sont des secteurs où on n'est pas pénalisé pour quitter après peu de temps, ou encore inopinément. En revanche, ils ne rapportent pas beaucoup. »

De telles situations peuvent pourtant répondre aux besoins de certains jeunes adultes mordus des voyages. « Si un jeune qui a terminé son secondaire veut prendre un an pour se découvrir et découvrir le monde, de tels emplois peuvent être avantageux. Mais pour cela, il ne faut pas trop de responsabilités ou d'obligations. Beaucoup de jeunes trouvent un pied-à-terre chez leurs parents. Il y a 20 ans, c'était du jamais vu. Mais aujourd'hui, c'est monnaie courante, un peu comme ça a toujours été le cas en Europe et ailleurs au monde.

« Les voyages à part, les jeunes prennent plus de temps à se lancer dans le monde qu'autrefois, poursuit-elle. C'est un phénomène générationnel. Nous et nos parents avons préféré la sécurité financière. Nos enfants optent pour la qualité de vie et la satisfaction personnelle. Comme parent, j'approuve ce changement de cap et la bougeotte de mes enfants. Après tout, les voyages forment la jeunesse. »

TÉLÉVISION

Vidéotron accepte de financer

Vidéotron continuera de verser mensuellement une contribution au Fonds canadien de télévision (FCT). La société de communication en a décidé ainsi alors que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a reconnu le besoin de revoir le système de financement des productions canadiennes.

Le 23 janvier, Vidéotron a annoncé la suspension de ses paiements mensuels au FCT, jugeant non satisfaisantes la gouvernance et les orientations du programme fédéral. Vidéotron emboîtait le pas à la compagnie albertaine Shaw Communications qui avait retiré son financement en décembre. En vertu du Règlement fédéral sur la distribution de radiodiffusion, ces deux entreprises de câblodistribution doivent remettre 5 % de leurs revenus annuels au FCT.

Shaw Communications et Quebecor n'acceptent pas que la Société Radio-Canada/CBC reçoive 37 % des fonds du FCT en plus d'être financée par le gouvernement fédéral.

Vidéotron a fait volte-face le 13 février à condition que le FCT réponde mieux à la réalité. De plus, l'engagement du CRTC de s'impliquer dans le dossier et de trouver des solutions permet d'envisager un meilleur avenir pour l'industrie.

Dans un communiqué émis le 18 février, Shaw Communications mentionne qu'elle est prête à travailler avec le CRTC et la ministre du Patrimoine canadien. L'entreprise demande toutefois une revue du FCT. Shaw Communications n'a pas indiqué son intention de revoir sa contribution.

Le Fonds canadien de télévision permet de financer les productions canadiennes réalisées par des producteurs indépendants.

N. F.

DSFM

9 % de plus

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a vu ses allocations des autres divisions scolaires augmenter de 9 %. Grâce à l'augmentation du taux de croissance de l'économie manitobaine supérieure au taux d'inflation, la Province a pu injecter 30,3 millions $ de plus dans le système d'éducation public.

Les divisions scolaires ont reçu en moyenne une augmentation des subsides gouvernementaux de 3,8 %. Certaines ont même reçu près de 6 %. Comme la DSFM ne peut se financer grâce aux taxes scolaires, elle a reçu une plus grande part du gâteau des autres divisions scolaires, d'où l'augmentation de 9 %.

« La DSFM est dans une très bonne position cette année, affirme son directeur général, Gérard Auger. Mais il ne faut pas penser qu'on va accéder à toutes les demandes. »

Le revenu de la DSFM atteindra un peu plus de 53 millions $ pour l'année scolaire 2007-2008. C'est avec ce montant que les commissaires de la DSFM jongleront le 21 février prochain, pour équilibrer la deuxième ébauche du budget.

Un des projets mis de l'avant par Gérard Auger sera de créer un fonds de réserve. « C'est recommandé d'avoir toujours 2 à 3 % du budget qui dort dans un compte pour pallier les imprévus, comme la hausse du prix de l'essence par exemple, affirme-t-il. On pourrait donc commencer à accumuler un fonds de réserve avec cette augmentation. »

G. D.

La Liberté LOISIRS
Cahier culturel et sportif.

BALLET

La passion de danser

Faire partie d'une école de ballet demande beaucoup de discipline, mais apporte une grande fierté aux danseurs. Portrait de deux jeunes qui ont choisi de suivre leur passion.

Jennyfer COLLIN

L'école professionnelle du Ballet royal de Winnipeg tient jusqu'au 22 février le concours First Steps 2007 pour les jeunes ballerines qui souhaitent montrer leur talent. L'occasion était tout indiquée pour demander à certains étudiants de l'école ce qui les motive à suivre des cours intensifs de ballet.

Claudia Ousset, 12 ans, en est à sa deuxième année à l'école de ballet. Sur sept niveaux, elle se situe au niveau 2. Élève à l'école Précieux-Sang, elle partage ses journées entre les cours académiques et les cours de ballet. « Je vais à l'école jusqu'à 14 h, puis une voiture vient me chercher pour me conduire à l'école de ballet, explique-t-elle. Mes cours de ballet sont de 14 h 45 à 16 h 15, du lundi au vendredi. »

Le samedi, dès 9 h, elle poursuit sa formation avec des cours de ballet, de musique et des danses à préparer pour le spectacle de fin d'année.

Jean-Daniel Bouchard, 20 ans, a quitté le Québec à 16 ans pour s'inscrire à l'école de ballet de Winnipeg. Vu son âge, il a tout de suite commencé au niveau 5. Cette année, il est dans le programme aspirant, qui fait le pont entre l'école et les compagnies professionnelles.

Lorsqu'on leur demande ce qui les a attiré vers cette discipline artistique, ils évoquent tous deux leur passion pour la danse. « Il y a deux ans, je faisais de la gymnastique, raconte Claudia Ousset. Mais je me suis fait mal au doigt et j'ai dû arrêter. J'aimais beaucoup faire de la danse sur le plancher, alors j'ai choisi d'apprendre le ballet.

« J'aime vraiment tout du ballet, poursuit-elle. J'aime beaucoup parfaire ma danse à la barre. La seule chose que j'aime moins, c'est me réveiller tôt le samedi matin pour aller au cours. Mais je voudrais monter au niveau 7 pour continuer et faire carrière. »

Jean-Daniel Bouchard ne rêve pas de devenir danseur de ballet professionnel, mais si l'occasion se présente, il en sera très heureux. « Le ballet pour moi, c'est surtout un défi, dit-il. J'adore danser, c'est quelque chose de naturel chez moi. Danser me procure un sentiment de fierté. J'ai commencé le ballet surtout parce que je voulais être bon en danse. Mais si les auditions ne marchent pas, je vais changer de carrière. »

Photo : Gracieuseté Bruce Monk

Jean-Daniel Bouchard est arrivé à l'école professionnelle du Ballet royal de Winnipeg à l'âge de 16 ans. Sur la photo, il est accompagné de la danseuse Megan Daniels.

Selon lui, trois éléments sont essentiels pour devenir un bon danseur de ballet. « Ça prend du cœur, de l'esprit et il faut être bon musicien », énumère-t-il. Claudia Ousset croit aussi qu'il est important d'avoir une bonne musicalité pour bien s'imprégner de la musique et la transposer dans les gestes du corps.

Et pour parfaire leur style, les deux élèves s'inspirent de danseurs étoiles qu'ils admirent. « J'aime beaucoup Cindy Marie Small, Evelyn Hart et Vanessa Lawson, du Ballet royal de Winnipeg, reconnaît Claudia Ousset. Elles sont toutes différentes, elles aiment danser et elles sont très belles sur scène! »

Jean-Daniel Bouchard porte un grand respect pour le danseur vedette Mikhaïl Barychnikov, qui a travaillé au Kirov et qui a dirigé l'American Ballet Theatre pendant onze ans. « C'est vraiment un grand modèle! », soutient-il.

SOMERSET

Venez danser!

Le groupe Johnny Cajun sera de passage à l'Hôtel de Somerset le 11 mars. Chaque année, le comité culturel du village organise une soirée en compagnie de musiciens. Les gens ont pu entendre Georges Hamel, Bandaline ou encore Coulée. Cette année, le choix s'est arrêté sur le groupe manitobain Johnny Cajun.

« Lors d'une réunion de l'Association culturelle franco-manitobaine, on pouvait écouter des extraits de différents groupes, mentionne la présidente du comité culturel, Fleurette Labossière. On a apprécié Johnny Cajun parce que le groupe joue toutes sortes de musiques. »

Les gens pourront entendre un mélange de cajun, zydeco et funk. Préparez-vous à danser en compagnie de Marc Arnould, Daniel Roy, Dan Perreaux, Gilles Fournier, Joey Landreth et Gaétan LaRochelle.

La soirée va débuter avec un souper à 17 h 30, suivi du spectacle. Les billets doivent être achetés à l'avance. Les gens peuvent se les procurer à l'Hôtel de Somerset ou en communiquant avec Fleurette Labossière au 744-2607.

N. F.

THÉÂTRE

Une pièce russe à Saint-Jean-Baptiste

Guillaume DANDURAND

Pour sa 17e saison, le Théâtre Montcalm propose la pièce ***Je veux voir Mioussov***, une comédie de l'auteur russe Valentin Kataïev, écrite en 1965. À l'affiche du 1er au 4 mars, la pièce de vaudeville présentée à la Salle Centenaire Saint-Jean-Baptiste a été présenté dasn les salles du monde entier. (1)

« La pièce se passe dans une maison de repos, appelée Les Tournesols, raconte le metteur en scène, Lucien Jean. Un homme, Mioussov, se fait passer pour le mari d'une femme célèbre. Ça déclenche une série de scènes plus comiques les unes que les autres. »

Lucien Jean en est à sa 15e mise en scène pour le Théâtre Montcalm. Cette fois-ci, il réunit onze comédiens de Saint-Jean-Baptiste et Letellier. « Si on n'a pas tout le monde en place, la machine ne fonctionne pas », dit-il. Depuis quelques mois, l'équipe du Théâtre Montcalm et du comité culturel de Saint-Jean-Baptiste travaille d'arrache-pied à la réalisation du projet théâtral.

« On est dans une situation de panique, assure Lucien Jean. Il faut finir les décors, raffiner les performances, les costumes et s'assurer qu'on a fait le mieux possible, qu'on a fait ce qu'on pouvait avec ce qu'on a. »

(1) Les billets sont en vente à la Caisse Provencher, à la succursale de Saint-Jean-Baptiste. Ils sont disponibles aussi au 758-3339. Les représentations auront lieu à la Salle Centenaire de Saint-Jean-Baptiste, les 1er, 2 et 3 mars à 20 h et le 4 mars à 14 h. Le prix des billets est de 15 $ pour adultes et 10 $ pour étudiants.

POÉSIE

Soirée printanière

La Ligue des poètes canadiens présente une soirée de poésie résolument manitobaine le 23 février à 19 h 30, au Centre culturel franco-manitobain. ***Les rites du printemps*** réunit les poètes manitobains George Amabile, Kate Bitney, Di Brandt, Dennis Cooley, Clarise Foster, Sarah Klassen et Charles Leblanc.

Le saxophoniste Ken Gold et le contrebassiste Gilles Fournier accompagneront les poètes, qui offriront au public un récital des pièces originales et des œuvres de Charlie Parker, Charlie Mingus et autres grands noms du jazz.

L'activité permet à la Ligue des poètes d'amasser des fonds pour assurer son fonctionnement. Organisme artistique sans but lucratif fondé en 1966, la Ligue se donne le mandat de rehausser le statut des poètes et promouvoir la poésie dans la collectivité. Pour obtenir plus d'information sur l'organisme, consultez le site www.poets.ca.

L'entrée à la soirée *Les rites du printemps* est de 5 $ et les billets sont disponibles dans les librairies McNally Robinson, au bureau de la Manitoba Writers' Guild et à la porte, le soir du spectacle. Des prix de présence seront tirés lors de la soirée, dont des billets pour des spectacles du Festival de jazz de Winnipeg, du Winnipeg International Writers' Festival, du Prairie Theatre Exchange et du Manitoba Theatre Centre.

J. C.

▸▸▸ ortir...

Liberté de lire



Du 25 février au 3 mars se déroule la Semaine pour la liberté d'expression (Freedom to Read Week). Pour l'occasion, la Manitoba Writers' Guild organise son cinquième Freedom to Read Marathon à la Bibliothèque du Millénaire. Dès 10 h le 24 février, les gens pourront lire pendant 24 heures, jusqu'à 10 h le 25 février. Assurez-vous de choisir des livres qui vous tiendront éveillés! Inscription : www.mbwriter.mb.ca.

Notes italiennes



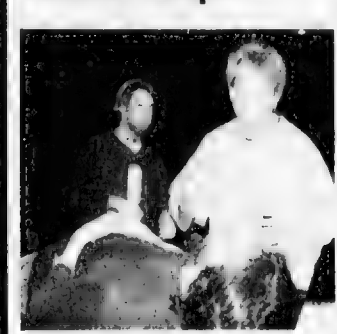
L'Opéra du Manitoba présente *Belle Voci* le 24 février à 20 h à la salle du Centenaire. L'événement regroupe plusieurs chanteurs dont Laura Whalen, Emilia Boteva, Roger Honeywell et Daniel Okulitch accompagnés par la chorale de l'Opéra et l'Orchestre symphonique de Winnipeg. Au programme : un méli-mélo d'arias, ensembles et chœurs provenant des meilleurs opéras. Entrée : 30 $ à 91 $. Billets : 253-2787 ou www.ticketmaster.ca.

Le mystère Kennedy



Cinémental et l'Alliance française du Manitoba présentent un documentaire sur la célèbre famille Kennedy. *Jackie Kennedy : ce que savait Jackie*, réalisé par Patrick Jeudi, propose un portrait de cette famille sous l'angle de la belle Jacqueline Kennedy-Onassis. Le 22 février à 18 h à la salle 1214 du Collège universitaire de Saint-Boniface. Entrée gratuite.

Festival d'impro



Du 22 au 24 février, le Gas Station Theatre accueille le festival d'improvisation de Winnipeg *The if...* Dès 20 h, des improvisateurs du Canada et des États-Unis mesureront leurs talents et aiguiseront leurs répliques vives. Entrée : 10 $. Billets : 284-9477. Le 20 février, une soirée de lancement se tiendra gratuitement au King's Head Pub.

FESTIVAL DU VOYAGEUR

Pour un soir réussi!

La série *Pour un soir seulement* a comblé les attentes. Avec raison. La programmation était éclectique, surprenante et rafraîchissante. À qui doit-on une telle variété d'artistes?

Guillaume DANDURAND

Réunir Madrigaïa, Jérôme Minière, Mara Tremblay, Daniel Lavoie, Vincent Vallières, DobaCaracol, Karkwa, Patrick Watson et Lorraine Desmarais sur une même scène représente un pari audacieux. Le Festival du Voyageur, en collaboration avec les Productions Rivard et Radio-Canada, l'a pourtant relevé et gagné. L'idée est simple. Pendant une demi-heure, deux artistes présentent ensemble trois de leurs pièces. Le concept provient des Productions Rivard, mais encore a-t-il fallu dénicher ces artistes d'envergure.

L'homme derrière la programmation, c'est Jim Corcoran. C'est lui qui a proposé qu'on fasse une émission avec Daniel Lavoie et Steve Hill, reconnu pour son rock-blues un peu plus intense. Et les surprises s'enchaînent : Galaxie 500-Vincent Vallières, Nathan-Mara Tremblay, Yann Perreau-Plaster, Karkwa-Patrick Watson.

« Je suis très heureux d'avoir eu le dernier mot sur chaque artiste, indique Jim Corcoran. Comme je suis boulimique de tout ce qui se fait en musique, j'étais très heureux de participer au choix des artistes. L'idée de cette émission-là, c'est qu'on a accès à la scène, aux coulisses, à des musiciens que l'on connaît un peu moins. Quand Louis Paquin [des Productions Rivard] m'a approché, il ne savait pas dans quoi il s'embarquait. Je n'allais chercher que de la musique qui m'animait. Je privilégie l'auteur, quelqu'un qui a quelque chose à dire. C'est rafraîchissant. »

Rafraîchissant et différent. « Je suis un peu frustré par les variétés à la télé où on voit rarement plus que les mêmes vedettes chanter leur hit de l'heure, poursuit Jim Corcoran. Une émission comme ***Pour un soir seulement***, ça me réconcilie avec la télévision. Parce que généralement, les émissions de variétés sont prudentes, faibles, prévisibles, vieux jeu. Elles vieillissent mal, ce n'est pas actuel. Les producteurs sont peureux. En comparaison, notre émission est assez audacieuse. C'est quelque chose de neuf. »

Animateur de l'émission de radio *À propos* diffusée sur CBC, Jim Corcoran connaît ce qui est actuel, ce qui est montant. Il ne propose que des chansons francophones et ses auditeurs, largement anglophones, en redemandent. « La musique francophone à leurs oreilles est de la musique du monde, explique-t-il. Partout dans le monde, on en veut. Je ne diffuse que ce que j'aime. Je n'ai rien à foutre de la nostalgie et de la mélancolie. Le passé nous construit, mais c'est l'avenir qui nous allume. Je vis pour l'instant présent et ce qui s'annonce.

« Si je peux faire en sorte que ces gens-là, qui ont une personnalité et une richesse artistique incroyables, soient reconnus, ce sera ma contribution, poursuit-il. Je suis convaincu que la série *Pour un soir seulement* va contribuer à l'ouverture de la chanson francophone en Amérique. C'est gros, mais vérifiable. Madrigaïa et Gaïa se sont rencontrées ici. Maintenant, elles veulent faire des tournées ensemble. Une fois diffusées, les émissions vont avoir des retombées. C'est une transfusion de sang de la musique française en Amérique du Nord. »

Animée par Catherine Pogonat, la série de 18 émissions sera diffusée à l'automne 2007 sur les ondes de Radio-Canada et d'ARTV. Si l'émission connaît le succès attendu, Jim Corcoran sera encore de la fête au Festival du Voyageur 2008. Il sait déjà qui il inviterait. Une liste de 60 artistes traîne chez lui, quelque part...


photo : Guillaume Dandurand

Jim Corcoran.

CINÉMA

Des courts-métrages intrigants

Le court-métrage a toujours une place de choix pendant le NSI Film Exchange. En tout, 40 de ces films sont prévus au programme.

Jennyfer COLLIN

Comme à son habitude, le festival de films canadiens NSI Film Exchange donne le coup d'envoi de sa programmation avec la soirée de cinéma extérieur SnowScreen qui présente gratuitement sept courts-métrages. Animée par Tom Milroy de Q94FM, la soirée a lieu le 28 février à 19 h à la Fourche.

Quatre programmes réguliers de courts-métrages seront à l'affiche du cinéma Globe du 28 février au 3 mars. (1) Parmi ceux-ci, quelques-uns sont en français, soit *Transparence*, *Après tout*, *Jack et Jacques*, *Où est Maurice?* et *Les Grands*.

Où est Maurice?, réalisé par les Winnipégois Matthew Rankin et Alek Rzeszowski, a été tourné au Manitoba. « C'est une comédienne winnipégoise qui habite maintenant au Québec, Eve Majzels, qui l'a écrit en collaboration avec Alek Rzeszowski, explique Matthew Rankin. En fait, au départ, c'était une espèce d'art sonore. Les sons ont inspiré tellement d'images dans ma tête que j'ai trouvé que ce serait intéressant d'en faire un film.

« C'est une petite histoire bizarre et atmosphérique, poursuit-il. Une femme a perdu son chien et elle en est triste. Un homme arrive avec des intentions de séduction. Pendant leur dialogue, elle le convainc d'être son nouveau chien. C'est très inspiré du théâtre de l'absurde comme celui d'Ionesco. »

Transparence et ***Après tout*** ont été réalisés par Alexis Fortier Gauthier, diplômé de l'Institut national de l'image et du son (INIS) de Montréal, et écrits par Géraldine Charbonneau.

« *Transparence*, c'est l'histoire d'un politicien qui se prépare cinq minutes avant une entrevue télévisée, raconte Alexis Fortier Gauthier. Ça se passe deux jours avant les élections. Son attaché de presse arrive avant qu'il entre en ondes pour lui montrer un journal qui annonce qu'il est un consommateur de cocaïne.

« Le politicien est éclaboussé par le scandale, ajoute-t-il. On est dans les coulisses, dans ces cinq minutes de décision. L'équipe du politicien doit décider s'il dit ou non la vérité. Évidemment, c'est très inspiré de l'affaire André Boisclair, mais notre personnage n'est pas André Boisclair. Notre but n'est pas tellement de voir s'il faut dire la vérité, mais de mettre le spectateur dans une situation inconfortable. On lui montre comment il peut être difficile de travailler en politique. »

Le court-métrage *Après tout* raconte une histoire plus classique. Une fille a un peu bu un soir et pour contrer sa solitude, elle décide sur un coup de tête d'aller rejoindre son ancien copain.

« Elle a appris par les branches qu'il s'est fait une nouvelle copine, raconte Alexis Fortier Gauthier. Elle va le voir sans avoir réfléchi sur ce qu'elle ferait là, pourquoi et ce qu'elle lui dirait. Pour lui, de voir son ancienne blonde dans cet état-là, ça lui crève le cœur. Il se crée une tension entre les trois personnages, qui vivent des sentiments contradictoires. »

Photo : Gracieuseté National Screen Institute

***Où est Maurice?* de Matthew Rankin.**

Un art en soi

Le court-métrage prend de plus en plus d'importance dans l'industrie cinématographique. Cependant, il reste du chemin à faire pour le hisser au rang d'art autonome.

« Le court-métrage est conçu comme un lieu de passage, comme quelque chose qu'il faut faire avant de réaliser un long métrage, qui est pris beaucoup plus au sérieux, déplore Matthew Rankin.

« C'est dommage que ce soit comme ça parce que le court-métrage est un art en soi, poursuit-il. C'est beaucoup plus difficile à faire qu'un long métrage. L'univers qu'on peut créer est tellement plus petit. C'est comme un fragment d'un élément plus large. Il faut montrer une idée et une texture en quelques minutes. La règle, c'est qu'il faut garder les choses simples. »

Le Film Exchange, qui accorde une grande place au court-métrage, représente donc une chance inouïe pour les cinéastes qui privilégient le court-métrage.

(1) Pour la programmation complète, consulter le site www.nsi-canada.ca/filmexchange.

CINÉMA

Au cœur des relations complexes

Deuil, jalousie, infidélité, folie, guérison et rédemption, les films à l'affiche au NSI Film Exchange plongent au cœur de l'âme humaine et posent un regard respectueux sur la nature environnante.

Jennyfer COLLIN

Avec sept films et 40 courts-métrages, le festival de films canadiens NSI Film Exchange promet de belles découvertes au public manitobain. (1) Du 28 février au 3 mars, les cinéphiles sont conviés aux nombreuses projections et rencontres avec les artistes.

Les longs métrages au programme lèvent le voile sur la complexité des relations humaines et les mouvances de la vie. (2) Les thèmes de prédilection? Le deuil, la folie, les relations mère-fille, le triangle amoureux, la solitude et l'amour. Le tout sur fond de paysages qui reflètent l'âme des personnages ou à tout le moins agissent sur leur comportement.

Sans elle

Mettant en vedette Karine Vanasse, Marie-Thérèse Fortin et Maxime Gaudette, *Sans elle* raconte l'histoire de Camille à la recherche de sa mère disparue deux ans plus tôt.

« C'est un film assez complexe, mais passionnant par la quantité de questions qu'il soulève, explique le réalisateur Jean Beaudin. On oscille entre la réalité et l'imaginaire. Au départ, je voulais faire un film sur le deuil, sur la perte d'un être cher. Habituellement, on raconte ça de l'extérieur, mais là, c'est comme si la caméra était dans la tête de Camille. »

Cette approche peut être déstabilisante, reconnaît le réalisateur. « On est dans une société où on ne veut plus faire d'efforts, déplore-t-il. Pour ce film-là, il y a un effort à faire. Il faut être disponible et ouvert. »

Tourné à Florence, à Montréal et aux îles-de-la-Madeleine, le film montre le parcours de Camille, ce « personnage autodestructeur qui confronte sa réalité dans la folie », note Jean Beaudin. L'eau, omniprésente, devient le symbole des tourments du personnage.

« L'eau, c'est la source de vie, explique Jean Beaudin. C'est aussi la mer calme, douce, agréable, forte, puissante et destructrice. Camille descend dans les profondeurs, dans les abysses.

Quant aux Îles-de-la-Madeleine, elles représentent l'absolu, poursuit-il. « La terre rouge, le vent, les herbes vertes, l'absence d'arbres, tout ça montre qu'il n'y a pas de fuite possible. »

Le film est présenté le 3 mars à 14 h 30.

That Beautiful Somewhere

Tourné à North Bay et au lac Temagami dans le nord de l'Ontario, *That Beautiful Somewhere* est réalisé par Robert Budreau. Un enquêteur de police (Roy Dupuis) doit identifier un corps trouvé dans un marais de la région. Parce que le cadavre est celui d'un Amérindien ayant vécu 200 ans plus tôt, le policier demande l'aide d'une archéologue (Jane McGregor) afin de trouver la cause de la mort.



Photo : Gracieuseté National Screen Institute

***That Beautiful Somewhere*, avec Roy Dupuis et Jane McGregor.**

Rapidement, ils comprendront que cette mort est liée à un rituel amérindien qu'ils tenteront de découvrir. « C'est une histoire bien construite, originale et très audacieuse, annonce Roy Dupuis. Les personnages sont bien écrits.

« Mon personnage a fait la guerre et il souffre du syndrome post-traumatique, ajoute-t-il. Il n'a jamais pu s'en débarrasser. Il se retrouve dans la solitude, comme la fille archéologue, qui souffre d'une maladie grave. La mort est toujours présente dans leur vie. Il n'y a pas beaucoup de gens qui peuvent les comprendre. Le film porte un peu sur le mensonge ou à quel point on peut cacher nos souffrances pour fonctionner dans la vie. »

Roy Dupuis ajoute que le paysage est important dans l'histoire. Le marais et l'isolement du village dans la forêt reflètent la vie du policier et de l'archéologue. « L'espace amplifie l'aspect de solitude des personnages », explique-t-il.

La projection de ce film a lieu le 2 mars à 21 h 45.

Who Loves the Sun

Montréalais vivant maintenant en Californie, Matt Bissonnette a choisi de tourner son film *Who Loves the Sun* au Manitoba et en Ontario, soit près du lac Winnipeg, dans le Whiteshell et à Kenora.

Il était important pour lui que son film se déroule sur le bord d'un lac, dans une atmosphère de solitude. Un endroit idéal pour la réunion de trois amis, quelques années après un événement qui a cassé leur amitié. En effet, cinq ans auparavant, Will (Lukas Haas) avait trouvé son épouse Mary (Wendy Crewson) dans les bras de son meilleur ami Daniel (Adam Scott). Amer, il s'était éclipsé pour parcourir le monde dans le but de fuir sa peine.

« J'ai lu le roman *Leviathan* de Paul Auster, qui raconte presque la même histoire, indique Matt Bissonnette. Par contre, dans le livre, le gars ne retourne pas confronter ses amis. J'avais envie de savoir ce qui serait arrivé s'il était retourné.

« L'histoire n'est pas complètement nouvelle ou bizarre, poursuit-il. Pour moi, les histoires ne changent pas beaucoup, ce sont les personnages et les nuances qui changent d'une fois à l'autre. »

À voir le 1er mars à 19 h.

(1) Le NSI Film Exchange se déroule du 28 février au 3 mars au cinéma Globe de la Place Portage. Pour la programmation complète, rendez-vous à www.nsi-canada.ca/filmexchange. Le coût des billets est de 9,25 $ par film. Les billets sont disponibles à l'avance au guichet du Prairie Theatre Exchange ou le jour même au guichet du cinéma Globe.

(1) Les films sont Who Loves the Sun de Matt Bissonnette, Fido de Andrew Currie, Love and Other Dilemmas de Larry di Stefano, That Beautiful Somewhere de Robert Budreau, Sans elle de Jean Beaudin, Wrath of Gods de Jon Gustafsson et Away from Her de Sarah Polley.

Le Pérou vu par Miguel Vielfaure

Pendant près de deux mois l'été dernier, Miguel Vielfaure s'est promené au Pérou et en Colombie, à la fois comme touriste, journaliste et Canadien en visite auprès d'amis sud-américains. Il en a ramené des photos et des impressions diverses. Dans le premier de deux reportages, il parle du Pérou.

Textes et photo :
Miguel VIELFAURE

L'ancien empire des Incas est devenu le parc touristique des étudiants du monde. Le Pérou est l'endroit idéal pour ceux qui sont en bonne forme et qui ont un budget limité.

Il y a tout pour le voyageur campeur, des plaines, des plages, de la jungle et des montagnes. Les gens de ce pays sont vraiment très accueillants et il est facile de se faire des nouveaux amis parmi les Péruviens.

Pour voyager à l'intérieur du Pérou, l'autobus est le choix le moins coûteux, mais l'avion est plus recommandable pour ceux qui en ont les moyens. Les risques d'être malade sont moindres, et c'est plus sûr.

Dans les villes, les *moto carros* sont rapides et on peut faire le tour de la ville pour 0,70 $. Une *moto carros* est une motocyclette modifiée à trois roues. Elle n'offre aucune protection en cas d'accident.

Les taxis dans les petites villes sont généralement sécuritaires. À Lima c'est une autre histoire. Là-bas, il est suggéré de demander à votre hôtel d'appeler un taxi en raison des nombreuses histoires de vols et viols.

On suggère aussi aux touristes, et surtout aux femmes, de ne pas ouvrir les magazines qui se trouvent dans les pochettes derrière les sièges avant, car ils peuvent contenir un narcotique.

Cusco, capitale des Incas

L'ancienne ville de Cusco est devenue le carrefour des touristes au Pérou.

Les ruines des Incas paraissent encore nouvelles, les murs des anciens temples sont devenus les fondations des cathédrales actuelles.

Les ruines des murs incas sont partout et vous pouvez même louer une chambre qui en contient une.

Les résidants aiment bien les touristes à qui ils tentent de vendre tout et n'importe quoi; si vous avez l'air d'un touriste, on voudra vous vendre des forfaits de voyages, de l'équipement, des cartes, tout ce que vous pouvez imaginer!



Photo : Miguel Vielfaure

Des Uros au lac Titicaca.

La ville perdue de Machu Picchu

Machu Picchu n'était pas une ville et elle n'a jamais été perdue. Il s'agit plutôt d'un sanctuaire religieux qui a été abandonné parce qu'il n'y avait plus d'eau.

Les gens qui vivent autour ont toujours été conscients de la présence du sanctuaire. Les Espagnols ne s'y sont pas rendus à cause de la jungle épaisse.

De nos jours, il semble que toute la planète veuille voir Machu Picchu. J'ai failli ne pas y aller, avec tout ce bruit touristique. On rencontre plus de touristes que de Péruviens dans ce qui est devenu le Disneyland du Pérou, sans Mickey bien sûr.

Le trajet vers Machu Picchu a été la partie la plus chère de mon voyage. Le prix du train et l'admission totalisent plus de 200 $. Le gouvernement péruvien détient un monopole sur le seul moyen de transport menant à ce site. Vous pouvez aussi choisir d'emprunter le

sentier inca, ce qui est fortement recommandé par tous ceux à qui j'ai parlé.

La randonnée revient à peu près au même prix que le train et prend trois jours. La randonnée est faite en groupe mené par un guide certifié. Mais il ne faut pas tenir pour acquis que les guides sont réellement qualifiés.

Assurez-vous de louer votre équipement et de vous acclimater pendant au minimum trois jours, voire une semaine, avant d'entreprendre la randonnée. L'altitude entraîne une rareté d'oxygène à laquelle il faut s'habituer. La respiration est plus ardue et marcher dans ces conditions devient très difficile.

Pour faire cette randonnée, il faut réserver sa place des mois à l'avance. Le gouvernement ne permet que 500 randonneurs par jour pour préserver le sentier.

Le lac Titicaca

Depuis que j'ai eu la question à Génies en herbe, je sais que le lac Titicaca est le plus élevé au monde. Depuis, j'ai toujours voulu voir ce lac qui portait un nom si bizarre à mes yeux d'adolescent. Le lac est situé en altitude, à 3 800 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Je suggère de prendre quelques jours dans une chambre d'hôtel pour vous reposer et vous acclimater. C'est extrêmement difficile de respirer à cette altitude.

Le lac est plus haut encore que Machu Picchu. Il faut aussi apporter un manteau. À cette hauteur, il fait froid et les chambres des hôtels ne sont généralement pas chauffées. Les rayons du soleil sont aussi plus puissants. L'écran solaire est une nécessité.

La ville de Puno est située sur le bord du lac. Les services offerts sont limités, bien qu'on y trouve de très beaux hôtels pour moins de 35 $ américains.

Le lac est l'attraction principale. On peut y faire une randonnée en bateau et visiter les Uros qui vivent sur des îles artificielles flottantes, créées par des sections de tourbes entourées de plantes qui ressemblent à des quenouilles. Plus loin sur le lac, une île est complètement contrôlée par un peuple autochtone végétarien dont les habits sont très colorés et traditionnels.

Photo : Miguel Vielfaure

Machu Picchu, la ville perdue.

Iquitos, l'avant-poste de la jungle

Vous êtes attirés par les villes plus pauvres où ne vient aucun touriste? Allez voir Iquitos. Pour s'y rendre, il faut prendre un avion de Lima, ou un bateau, ce qui est moins sûr. C'est une ville de Mestizos.

C'est la première ville de cette taille que j'ai vue (400 000 habitants) où on ne trouve pas de MacDonald! C'est l'endroit idéal pour faire une diète. Les fruits sont incroyablement frais, le fast-food n'existe pas et vous pouvez faire du canot sur l'Amazone.

Les animaux sont uniques et nombreux dans cet endroit, le plus intéressant à mes yeux était le dauphin rose. Il ne faut cependant pas négliger les périls de la jungle, qui recèle plusieurs animaux dangereux, ainsi que la fièvre jaune et la malaria. Les vaccins sont impératifs.

Lima, la capitale

Lima est une ville de huit millions de personnes. On y trouve le tiers de la population du Pérou. Et pourtant, il n'a pas beaucoup à y faire!

C'est une ville très sale et la brume constante qui la recouvre empêche d'en avoir une vision d'ensemble. La grande majorité de la ville est en piètre état et la pauvreté y est extrême.

Les paysans à la recherche d'emplois viennent y tenter leur chance, mais il y n'en a pas assez pour tout le monde. Le soir, des lignées de gens dorment à côté des bâtiments pour tenter de se garder au chaud. Lima est une ville dangereuse que les touristes préfèrent éviter.



Photo : Miguel Vielfaure

La pauvreté est endémique dans certaines régions d'Amérique du Sud

La Communauté du désert... dans la jungle!

Une nouvelle mission pour une nouvelle réalité. La Communauté du désert est une communauté catholique qui possède une mission à Iquitos au Pérou. Ce groupe de jeunes canadiens a aidé cette ville, sans avoir donné un sous. La Communauté cherche à donner un appui moral à ceux qui en on besoin. C'est en écoutant et en donnant des conseils que ce groupe espère pouvoir faire des changements positifs dans la vie des gens.



Photo : Miguel Vielfaure

David Bernard, Philippe Lessard, Karine Bellemare et Andrée-Anne Tremblay de la Communauté du désert.

En s'intégrant aux organismes existants, ces missionnaires cherchent à tout prix à ne pas créer une dépendance. « Si nous quittons, ils doivent être capables de se débrouiller tout seuls », explique Andrée-Anne Tremblay. La mission a pour but d'aider les Péruviens, mais aussi de permettre une croissance personnelle chez ses jeunes participants.

Tout le monde peut se joindre la Communauté, qui se concentre davantage sur l'importance de la spiritualité que sur la religion catholique comme telle. Avant de quitter leur milieu d'origine, les missionnaires ont fait des collectes de fonds pour travailler bénévolement et payer leurs billets d'avion. Pour se préparer ils ont dû apprendre l'espagnol, qu'ils se sont enseigné les uns aux autres en seulement trois mois.

« On se débrouille pas mal bien », commente un des participants, David Bernard. Les membres du groupe ont aussi complètement changé leur style de vie. Oubliés, la télévision, les douches chaudes, l'air climatisé. C'est un style de vie très paysan qu'ils ont dû adopter, pour mieux comprendre les personnes auxquelles ils viennent en aide. David Bernard explique que « c'est un cheminement spirituel intérieur ». La vie privée est aussi perdue au profit d'une vie communautaire. Leur seul choix, disent-ils, c'est de s'aimer parce qu'ils n'ont pas la possibilité de s'ignorer. « Je tombe en amour de vivre en communauté », affirme Karine Bellemare.

Une expérience qui change une vie. Et pour laquelle la ville d'Iquitos les remercie.

THÉÂTRE

L'art du *work-in-progress*

Le Cercle Molière et les Chiens de Soleil s'unissent pour accueillir le metteur en scène Jean-Stéphane Roy, qui donnera des ateliers de formation à leurs comédiens respectifs. Au grand bonheur du public, deux représentations termineront le stage.

Jennyfer COLLIN

Réunir neuf comédiens et deux musiciens d'horizons et d'expériences différents sur une même scène : un casse-gueule? Non, un *happening*, selon le metteur en scène Jean-Stéphane Roy.

Invité à donner un atelier de théâtre à des comédiens du Cercle Molière et des Chiens de Soleil, en plus de deux élèves du Collège Louis-Riel, le Québécois Jean-Stéphane Roy n'en est pas à ses premières armes au Manitoba. (1) Il a assuré la mise en scène de quelques pièces depuis 1996, dont *La femme d'Urie* de Réal Cenerini et *Poissons* de Marc Prescott, laquelle a remporté le Masque de production franco-canadienne en 2002. Il a également travaillé avec Madrigaïa l'an passé et œuvré pour le gala du 75e anniversaire du Cercle Molière.

Lorsque Roland Mahé a proposé au metteur en scène de venir donner un atelier de formation, il avait tellement confiance en ses capacités qu'il lui a laissé carte blanche. « Au début, l'atelier devait porter sur les textes, mais le style de Jean-Stéphane, c'est la création et explorer, alors je l'ai laissé libre », raconte-t-il.

Roland Mahé et Christian Perron, qui s'occupe du projet pour les Chiens de Soleil, sont heureux d'avoir joint les deux troupes à l'occasion de cet atelier, qui débouchera par la suite sur un spectacle offert au public. (2)

« Pour les comédiens des Chiens de Soleil, ce sera intéressant de leur faire vivre une expérience théâtrale dans un contexte professionnel, explique Christian Perron. On mise sur des expériences théâtrales uniques pour eux. Se faire diriger par un metteur en scène qui a du métier et qui provient de l'extérieur, qui a un point de vue différent, c'est toujours enrichissant.

« On tenait à offrir aux étudiants un stage où ils pourraient explorer, créer et découvrir, poursuit-il. Les Chiens de Soleil, c'est un théâtre de découverte et d'exploration. C'est là où on peut se casser la gueule sans se stresser. »

Jean-Stéphane Roy entend bien profiter de l'occasion pour amener les comédiens vers des chemins inexplorés jusqu'à maintenant. « Pour les gens du Cercle Molière, je veux qu'ils réfléchissent à ce qu'est un concept, un processus de création quand la base n'est pas le texte, explique-t-il. Les jeunes, eux, exploreront ce qu'implique le théâtre.

« Tout va reposer sur l'imaginaire, ajoute-t-il. Les gens vont apporter un objet et avec ça, on va créer une trame de base. Il faudra trouver le lien commun entre les imaginaires de chacun. C'est un *work-in-progress*. Le but n'est pas de monter une pièce avec un texte précis, ce n'est pas le résultat, mais le processus pour s'y rendre. Je veux offrir aux spectateurs notre processus pour qu'ils soient complices de ça. »

Plonger dans cet inconnu représente tout un défi pour les quatre comédiens du Cercle Molière qui participeront à l'événement. « Ils ont été surpris de la description de l'atelier, admet Roland Mahé. Travailler à partir d'eux-mêmes avec des objets qui les inspire, ils n'ont jamais fait ça auparavant! C'est presque une création collective où il faut improviser le texte. »

Selon Jean-Stéphane Roy, l'artiste doit être déstabilisé pour prendre de nouvelles avenues et repousser ses limites personnelles. « L'art, c'est tout sauf être confortable, explique-t-il. Sauf bien sûr pour le spectateur! En tant qu'artiste, on a besoin de dépasser ses limites et d'obtenir de nouveaux outils. La seule façon, c'est de plonger dans quelque chose qu'on ne connaît pas.

« Par contre, il faut créer dans le plaisir, ajoute-t-il. Ce n'est pas vrai qu'un artiste crée dans la souffrance. Il a des idées dans la souffrance, mais il ne fait pas de la création. J'essaie donc d'amener les acteurs dans un processus de joie. »

(1) Les comédiens participants sont Stéphane Bénard et Mélanie Deniset du Collège Louis-Riel, Marie-Anne Beaudette, Juliette Ruiz et Kevin Mogk des Chiens de Soleil, Alphonse Tétreault, Jacqueline Hogarth, Georges Couture et Lucille Beaudin-Wiltshire du Cercle Molière. Les deux musiciens sont Darren Savard et Miguel Bérubé du Collège universitaire de Saint-Boniface.

(2) Les représentations auront lieu les 23 et 24 février à 20 h à la salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface. L'entrée est gratuite.

SPORT

Fous de hockey

Réjean Beauchemin, Jean-Pierre Vigier et Daniel Tétrault ont quitté le Manitoba pour se consacrer au hockey. Un choix de carrière qui déménage.

Nathalie FORGUES



Photo : Pedro Cancel (LAH)

Réjean Beauchemin.

Photo : Scott Cunningham (Atlanta Thrashers)

Jean-Pierre Vigier.



Photo : Betty Spark

Daniel Tétrault.

Plusieurs les ont vus grandir et certains suivent encore leur trace. Réjean Beauchemin, Jean-Pierre Vigier et Daniel Tétrault habitent maintenant aux États-Unis où ils peuvent se consacrer à leur carrière de hockeyeur. Mais où sont-ils maintenant?

Réjean Beauchemin évolue dans la Ligue américaine de hockey (LAH) avec les Phantoms de Philadelphie depuis presque deux ans. À 21 ans, le gardien de but originaire de Winnipeg connaît un bon début de carrière. On ne peut pas en dire autant de son état physique. Lorsque joint à son domicile, Réjean Beauchemin était en congé forcé.

« Cette année, j'ai eu plusieurs malchances, reconnaît-il. J'ai eu une chirurgie au genou et je me suis cassé un doigt. Je crois que j'ai seulement joué sept parties cette saison. C'était une année assez *tough*. Ça fait un bout de temps que je n'ai pas joué, mais j'essaie de rester en bonne condition physique. Je ne peux pas pratiquer avec l'équipe parce que mon doigt est encore fragile. Il faut que j'attende ma guérison. Mais je suis toujours motivé. Si je suis rendu à Philadelphie, c'est pour poursuivre ma carrière au hockey. »

À 17 ans, Réjean Beauchemin a quitté la maison familiale. Il a joué trois saisons avec les Raiders de Prince Albert, en Saskatchewan. En 2005, il a été repêché par les Phantoms de Philadelphie de la LAH.

Avec tous ces déplacements et une jeune carrière prometteuse, les études ne figuraient pas parmi ses priorités. « J'ai seulement complété mon secondaire, mentionne Réjean Beauchemin. Lorsque j'étais à Prince Albert, j'avais commencé à suivre un cours par correspondance. Je ne l'ai jamais complété puisque j'ai fait partie de l'équipe canadienne lors du championnat mondial junior en 2005. J'ai pensé poursuivre mes études à quelques reprises par la suite, mais ce n'est pas encore fait. Peut-être que je vais m'y mettre, mais pour le moment, je me concentre sur le hockey. »

Tous les espoirs sont permis pour Réjean Beauchemin. « J'essaie de ne pas penser au jour où je ne serai plus capable de jouer au hockey, confie-t-il. J'espère que ma carrière va se poursuivre assez longtemps pour éviter de travailler! Je vais y penser quand le jour va venir. Pour le moment, je suis encore jeune. »

Même si ce jeune sportif a quitté le Manitoba, sa famille y est restée. Malgré les kilomètres qui séparent Réjean Beauchemin de sa famille, les liens sont demeurés solides. « Mes parents m'ont toujours appuyé durant ma carrière, même quand j'étais plus jeune, précise-t-il. Au début, je ne pensais pas me rendre où je suis présentement.

« Je suis habitué d'être au loin, poursuit Réjean Beauchemin. La première année a été plus difficile, mais maintenant, c'est naturel. Je suis habitué de ne pas être à la maison durant l'hiver. Je suis un grand garçon maintenant! »

Jean-Pierre Vigier

Jean-Pierre Vigier en est à sa cinquième saison dans la Ligue nationale de hockey (LNH). Depuis un peu plus de trois ans, l'ailier droit de 30 ans joue pour les Thrashers d'Atlanta.

Mais les déménagements ont été fréquents. Après avoir décroché son diplôme en éducation physique à l'Université du Northern Michigan, il a joué pour les Solar Bears d'Orlando. En 2000, il a débuté sa carrière dans la LNH avec les Thrashers d'Atlanta. Par la suite, il a alterné les saisons entre la LNH et le club-école, les Wolves de Chicago, de la LAH. Depuis 2005, il a sa place à Atlanta.

« J'aime bien ça, confie Jean-Pierre Vigier. Si on continue à bien jouer, ça serait le *fun* de rester dans l'équipe. »

Habiter loin de ses proches n'est pas toujours facile. Mais avec un horaire chargé et une petite famille, le temps passe rapidement. « C'était parfois difficile de me trouver loin de ma famille, reconnaît Jean-Pierre Vigier. Mes parents viennent me visiter. Maintenant je suis marié et j'ai un enfant, je n'ai pas le temps de m'ennuyer. »

Malgré une récente blessure, il demeure optimiste de pouvoir rejoindre ses coéquipiers sous peu. « La saison se déroule bien pour l'équipe, mais je me suis étiré l'aine sur le côté droit, mentionne Jean-Pierre Vigier. Je ne devrais pas être arrêté trop longtemps. »

Il ne faut pas être surpris lorsqu'on demande à Jean-Pierre Vigier ses prédictions pour les séries de la LNH. « J'espère que mon équipe va aller loin, confie-t-il. Je joue avec Atlanta, alors j'espère qu'on se rendra loin dans les séries. »

Daniel Tétrault

Daniel Tétrault a préféré jouer dans les rangs de la Ligue centrale de hockey (LCH). Depuis deux ans, il défend les couleurs du Thunder de Wichita. L'assistant capitaine s'est laissé tenter par l'argent qu'on lui proposait et aussi la relation qu'il a avec son entraîneur. « C'est un jeune gars de l'Ontario (Mark French) et il a un bac en psychologie, mentionne Daniel Tétrault. Je pensais pouvoir apprendre de lui parce que j'aimerais devenir entraîneur à la fin de ma carrière de hockeyeur.

« J'avais des chances de jouer dans la ligue américaine, à un niveau plus haut, mais je fais autant d'argent avec le Thunder de Wichita que j'aurais pu faire dans la LAH, poursuit-il. Je suis aussi le premier défenseur donc je joue entre 35 et 40 minutes par match. »

Alors qu'il jouait dans la LAH avec les Sound Tigers de Bridgeport, Daniel Tétrault n[e] passait que de quatre à cin[q] minutes sur la patinoire. « C[e] n'était pas trop le *fun*, se souvient il. Je passais aussi l'année à l'hôte[l]. Je n'aimais pas le style de vi[e]. C'est pour ça que je suis revenu [à] un niveau plus bas, mais l[e] hockey est le hockey. »

Maintenant âgé de 27 ans, l[e] défenseur a tout un parcour[s] derrière lui. Il a débuté avec le[s] Wheat Kings de Brandon, alor[s] qu'il n'avait que 16 ans. À 20 an[s] il a commencé à jouer avec le[s] professionnels en joignan[t] l'équipe des Ice Bats de Austi[n] au Texas. Il a ensuite signé u[n] contrat avec les Sound Tigers d[e] Bridgeport.

Comme tous les hockeyeur[s] il a rêvé de jouer dans la LNH. « C'est quelque chose que j[e] planifiais quand j'étais plus jeun[e] mais avec les blessures, j'y a[i] renoncé, admet-il. Maintenant, j[e] suis plus vieux. J'ai quand mêm[e] une bonne carrière. J'aime c[e] que je fais. »

Il se peut même que Daniel Tétrault retourne sur les banc[s] d'école au cours du prochain été. « Je vais essayer de suivre de[s] cours à Winnipeg, mentionne-t-il. Il faut que je parle à mon entraîneur et on va s'arranger. Mais, je planifie de jouer un autr[e] quatre à cinq ans. »

Daniel Tétrault n'écarte pa[s] l'idée de revenir s'installer au Canada. « J'aimerais ça devenir entraîneur pour une équipe junior au Manitoba ou quelque part au Canada, lance-t-il. Je suis un vrai mordu du hockey. »

Selon lui, les Ducks d'Anaheim devraient remporter la Coupe Stanley cette année. « C'est une bonne équipe qui a de bons avants, une bonne défense et deux bons gardiens de but, explique Daniel Tétrault. Mais surtout une bonne défense avec Chris Pronger et Scott Niedermayer. Je regarde tous les matchs de la LNH à la télévision. J'analyse tous les systèmes. Je suis un fou du hockey. Ce n'est pas tous les gars qui sont comme ça. Il faut avoir la passion. »

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

Notre-Dame-de-Lourdes

- ✔ 23 février • ***Tournée - Théâtre du Grand Cercle*** • Cercle Molière • volet jeunesse du Cercle Molière • spectacle au public général : *Récits et chansons* • 23 h • info. : Janine, 231-7022.

Saint-Boniface

- ✔ 22 février • ***Session - Discrimination et diversité au travail*** • Pluri-elles • 13 h à 16 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : Sabrina, 233-1735 poste 202.
- ✔ 22 février • ***Projection de film*** • Alliance française et le service culturel du CUSB • titre : *Ce que savait Jackie* • gratuit • 18 h • Collège universitaire de Saint-Boniface (salle 1214).
- ✔ 23 et 24 février • ***Projet coproduction*** • Chiens de soleil • le résultat d'un atelier de théâtre • mise en scène : Jean-Stéphane Roy • billets disponibles à la porte • 20 h • Salle Martial-Caron du CUSB • info. : Marc, 237-1818 poste 386.
- ✔ 25 février • ***Fartie de cartes*** • Associés de Sainte-Marguerite-Youville • 19 h 30 à 22 h • Résidence Langevin (210, rue Masson) • info. : Rose, 233-1997.
- ✔ 27 février • ***Mardi Jazz*** • spectacle : Greg Lowe • gratuit • 20 h 30 • Salle Antoine-Gaborieau du CCFM • info. : Nicolas, 233-8972 poste 433.
- ✔ 28 février • ***Discipline positive / Pluri-elles*** • Pluri-elles • session interactive et informative • sujets : la discipline, les punitions, les limites et les conséquences • 19 h à 21 h • 570, rue Des Meurons • info. : Léanne, 233-1735, poste 207 ou 1 800 207-5874.
- ✔ 1er mars • ***Session - Préparez votre portfolio*** • Pluri-elles • 13 h à 16 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.
- ✔ 2 mars • ***Arpents de pièges*** • gratuit • 17 h à 19 h • Salle Antoine-Gaborieau du CCFM • info. : 233-8972.
- ✔ 3 mars • ***Spectacle - Café chrétien*** • thème : Les ouvriers de la onzième heure • gratuit • dons seront gracieusement acceptés pour aider les orphelins des victimes du sida en Afrique • 20 h • Centre étudiant du CUSB • info. : Pierre, 237-9851, poste 237.
- ✔ 6 mars • ***Atelier - planification financière*** • coût : 42,15 $ • inscriptions • programme de deux semaines (6 et 20 mars) • 18 h 30 à 21 h 30 • Collège Louis-Riel • info. : Natalie, 986-6750.
- ✔ 8 mars • ***Session - La gestion du stress*** • Pluri-elles • 13 h à 16 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.
- ✔ 9 au 31 mars • ***Un petit jeu sans conséquence*** • Cercle Molière • comédie • Théâtre de la chapelle • info. : 233-8053.
- ✔ 10 et 11 mars • ***Cours prénataux*** • sessions d'information : grossesse avancée et nutrition • travail et accouchement • mesures de confort et options médicales • allaitement maternel • période post-partum et soins du bébé • inscriptions obligatoires • 10 h à 16 h • Bureau de la santé publique (614, rue Des Meurons, pièce 240) • info. : 235-3910.
- ✔ 14 mars • ***Conférence : la séparation et le divorce*** • venez vous renseigner • la séparation et le divorce nous affectent tous • gratuit • dîner inclus • inscriptions • 8 h 45 à 16 h 30 • Salon Sportex (CUSB) • info. : Colette, 235-4405.
- ✔ 22 au 29 mars • ***Mini école de médecine*** • Collège universitaire de Saint-Boniface • vivez l'expérience d'étudier en médecine • 6 vidéoconférences en provenance de l'Université d'Ottawa • les jeudis • repas gratuit • 50 $ adultes et 25 $ étudiants • info. : Chantal, 237-1818, poste 349.

Saint-Jean-Baptiste

- ✔ 13 février au 24 avril • ***Joujoux, cliquetis et roulis*** • voulez-vous être actif avec vos enfants (2-5 ans) • les mardis • gratuit • 18 h 30 à 19 h 30 • Centre de la petite enfance et de la famille • info. : Nathalie, 758-3141 ou Marlyn, 373-2026.
- ✔ 4 mars • ***Théâtre Montcalm*** • Comité culturel • pièce : *Je veux voir Mioussov* • adultes : 15 $ • étudiants : 10 $ • en vente : Caisse de Saint-Jean-Baptiste • 14 h • Salle Centenaire • info. : Annette, 758-3339.

Saint-Joseph

- ✔ 24 février • ***Partie de cartes*** • bingo • jeux de cartes • tirages • goûter servi • 19 h 30 • Salle communautaire • info. : 737-2182.

Saint-Léon

- ✔ 24 février • ***Spectacle - BLOU*** • ACFM • billets : adultes 20 $ • étudiants 15 $ • vin et fromage • 20 h 30 • Centre récréatif • info. : Diane, 248-7208.

Saint-Pierre-Jolys

- ✔ 21 février au 14 mars • ***Les cinq modèles de l'Église*** • série de quatre conférences • présentation : Père Guy Lavallée • les mercredis soir • 19 h 30 • Église de Saint-Pierre-Jolys • info. : Luc, 433-7054.
- ✔ 23 février • ***Bébés, parents et gazouillements*** • chanter des comptines et chansons • discuter d'alimentation saine, de grossesse, d'allaitement • dîner • coupons pour lait gratuit • 10 h 30 à 13 h • École communautaire Réal-Bérard • info. : 231-2350 ou 878-4886.

Sainte-Anne-des-Chênes

- ✔ 23 février • ***Soirée quiz*** • collecte de fonds pour JMJ 2008 • maximum 6 joueurs par équipe • prix et goûter • réserver avant le 16 février • adultes : 10 $ à l'avance • 12 $ à la porte • 19 h 30 • info. : Ronda, 422-9855 ou Suzanne, 422-6133.

Saint-James

- ✔ 28 février • ***présentation / École Roméo-Dallaire*** • pour les nouveaux parents intéressés à visiter l'école et inscrire leur enfant • 17 h 30 à 18 h 30 • info. : Gérard, 885-8000.

Winnipeg

- ✔ 23 au 25 février • ***Parlement jeunesse franco-manitobain*** • 23e session parlementaire • 9 h à 19 h • Palais législatif du Manitoba • info. : Brigitte, 232-3225.
- ✔ 3 mars • ***Projection - Cinémental*** • National Screen Institute - Film Exchange • titre *Sans elle* • billets en vente : Prairie Theatre Exchange (942-5483) • 9,25 $ • 14 h 30 • Cinéma Globe • info. : Chris, 957-2998.

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous faire parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant 15 h le jeudi précédant la date de parution.**



233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

Recette

Crevettes indiennes au curcuma

Ingrédients :

1 lb (450 g) de crevettes cuites, décortiquées, sans queues
1 tasse (250 ml) de crème 35 % ou 15 % épaisse
1 c. à table (15 ml) d'huile d'olive
1 c. à table (15 ml) de beurre
2 gousses d'ail écrasées
5 échalotes hachées
2 piments forts hachés (bananes ou jalapeno)
1 c. à thé (5 ml) de paprika
1 c. à thé (5 ml) de curcuma
2 c. à thé (30 g) de cassonade
Sel et poivre au goût

- Faire revenir dans l'huile et le beurre l'ail, les échalotes, le piment, le paprika et le curcuma.
- Faire sauter dans ce mélange les crevettes pendant quelques minutes, jusqu'à ce que l'eau en soit évaporée.
- Ajouter la crème, la cassonade, le sel et le poivre. Faire mijoter le tout à découvert jusqu'à ce que la sauce ait réduit de moitié environ.
- Servir avec un riz parfumé comme le riz de Basmati et des pois mange-tout. Un peu épicé mais tout à fait excellent!

Préparation : 15 minutes • Cuisson : 20 minutes • Portions : 2

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

Sur les ailes d'Envol

par Éric Zogbi

coordonnateur de la programmation et de la production

Les perles du Festival

Le Festival du Voyageur a reçu cette année un petit coup de *polish*... Peut-être était-il temps d'y apporter un peu de nouveauté. En tout cas, cela a été pour le meilleur puisqu'un grand nombre d'artistes y a été invité et on a vu fleurir de nouvelles séries télé très prometteuses; *Au cœur du Festival* qui a remplacé le *Télé-Relais* ainsi que *Pour un soir seulement*, une série qui avait entre autres pour but de réunir des artistes émergeants et d'autres « gros » artistes francophiles et francophones.

D'après Pierre Séguin, le réalisateur de *Pour un soir seulement*, cet événement a donné naissance à des affinités entres divers chanteuses, chanteurs, musiciennes et musiciens qui pourraient peut-être faire un bout de parcours artistique ensemble et, pourquoi pas, de nouveaux albums, duos ou groupes... Pour moi il a été l'occasion de nombreuses découvertes, je vous en parle dans les prochaines lignes.

DobaCaracol, le monde en deux voix

Le duo formé de deux chanteuses répondant aux noms de Doriane Fabreg et Carole Facal démarre en 1998. Les deux artistes se rencontrent dans une rave insolite. Très vite, le courant passe et l'aventure DobaCaracol commence. Ces chanteuses du monde commencent en interprétant des chants traditionnels de différents pays d'Afrique et d'Amérique du Sud avant de s'entourer, cinq ans plus tard, de quatre musiciens pour produire un style bien à elles : une sorte de mélange très exotique de reggae, musique du monde et de percussions.

Au cours de leur jeune carrière, elles participent à des festivals de renommée internationale tels que les Francopholies de La Rochelle et côtoient des artistes aussi fameux que Tryo, Kaliroots, Junior Marvin (membre des Wailers) ou encore Alpha Blondy.

Elles se méritent de nombreux prix et distinctions, notamment au gala de l'ADISQ pour le titre *Étrange* tiré de leur plus récent album (le premier étant sorti en 2001) intitulé *Soley*.

DobaCaracol, c'est le monde réuni en deux voix qui nous transportent par leur pureté simple et l'originalité de leurs rythmes. *Soley* est un album indispensable.

Manu Militari, par la force... des mots

Le rap et le hip hop font partie de ces styles qui sont autant populaires que dénigrés et parfois... par les rappeurs eux-mêmes!

Manu Militari fait partie de ceux-là. Cet artiste québécois dénonce ce qu'il appelle les « poupounes », les porteurs de chaînes en or et les amateurs de voitures de sport. Manu est de ceux qui se servent de leurs rimes comme arme contre la misère, l'injustice et les inégalités sociales. Il s'insurge également contre la vulgarité inutile et les propos discriminatoires.

C'est au début de l'année 2000 que ce rappeur-guerrier fait sa première apparition dans le monde de la musique avec un simple intitulé *Manu Drastic*. Associé ensuite à plusieurs autres « MCs », il parcourt le Québec avant de participer, en France, au Festival d'Aubagne (tiens, c'est juste chez moi ça!).

Au début de l'année 2006 il sort *Voix de faits* dont l'extrait *L'empreinte* est actuellement en rotation sur Envol 91 FM.

Le style de Manu Militari est empreint de celui de ses modèles, le Wu-Tang Clan, IAM, Akhénaton, qu'il admire pour leur authenticité et leur crédibilité.

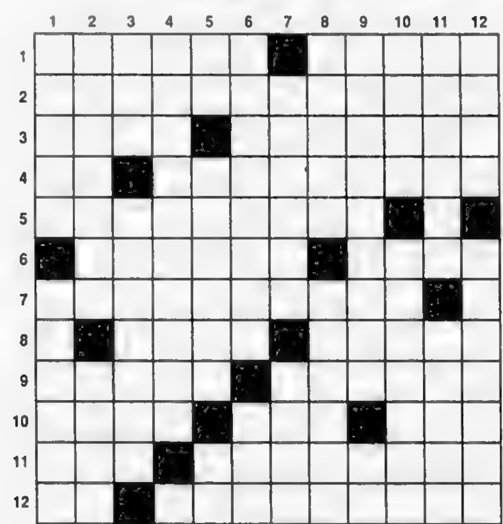
Certes, il déclare ne vouloir livrer aucun message, seulement exprimer ce qu'il voit et remarque mais les mots parfois durs de Manu semblent être porteurs d'un sens qui résonne comme une vérité.

Nos auditeurs sont invités à nous contacter (par téléphone au 233-4243 ou par courriel à info@envol91.mb.ca) pour livrer leurs impressions, suggestions ou critiques.

N'oubliez pas : Envol est avant tout et plus que jamais votre radio!

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 428



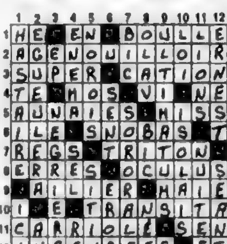
HORIZONTALEMENT

1. Prénom masculin. - L'un des trois éléments de l'os iliaque.
2. Approvisionnerai un navire en vivres.
3. Montagne de la Palestine où mourut Moïse. - Soustrait à l'autorité religieuse.
4. Adverbe. - Qui deviennent tout rouges sous l'effet de l'émotion.
5. Nourrissent de leur lait.
6. Litre de vin. - Plate-forme sur un bateau.
7. Attendais sans irritation.
8. Redevance due par des tenanciers au seigneur du fief. -Accord, harmonie.
9. Élégant. - Temps futur.
10. Partie mince et allongée de certains objets. - Bière. - Résume une énumération.
11. Pas toujours chaud. - Tous les membres sont convoqués à cette assemblée.
12. Gamme. - Stériliser.

VERTICALEMENT

1. Garnit d'un cordonnet tressé. - Suivre à la piste.
2. Réveilla. - Teigne.
3. Relevé d'identité bancaire. - Lit métallique pliant.
4. Terrain où pousse l'airelle canneberge.
5. Série de coups de baguettes. - Rigolèrent. - À la fin d'une lettre.
6. Agrandissons l'cuverture d'un organe. - Bière.
7. Dressent une surface. - Ville de Syrie.
8. Os formant la saillie de la hanche. - Abri placé sur un mur pour protéger des escaliers.
9. Lipide phosphoré abondant dans le jaune d'oeuf. - Doublée.
10. Plante cultivée pour ses fleurs. - Fabriquées en usine.
11. D'une oasis. - Écrit constatant un acte juridique.
12. Contredis. - Soumettre à un entraînement méthodique.

RÉPONSES DU N° 427



Hé! Ho! C'est l'Festival!

Les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine ont fêté le Festival du Voyageur en grand.
Le 14 février, les jeunes ont bravé le froid sibérien pour participer au programme scolaire, qui avait lieu au parc du Voyageur à Saint-Boniface.
Et puis dans chacune de nos écoles, la fébrilité de la fête hivernale a animé les élèves et les enseignants.
Un petit album souvenir pour les jeunes et les jeunes de cœur...



photo: Daniel Bahuaud
Tout le monde aime Léo, la nouvelle mascotte du Festival. N'est-ce pas les filles de l'École Lacerte?



photo: Daniel Bahuaud
Mais non, voyons! Ces élèves de l'École Roméo-Dallaire ne sont pas perdus. Ils sont dans un labyrinthe de neige!



Photo : Gracieuseté École Saint-Joachim
Ces élèves du cours d'art dramatique de l'École Saint-Joachim ont visité les classes de l'élémentaire pour démontrer, en saynète, comment s'habillaient les voyageurs.



photo: Daniel Bahuaud
Il faisait "frette", mais ces élèves du Collège régional Gabrielle-Roy se sont amusés en traîneau.



photo: Daniel Bahuaud
Mmmm! C'est bon, la tire d'érable! Pas vrai, les jeunes de l'École Christine-Lespérance?



photo: Daniel Bahuaud
Les jeunes de l'École Sainte-Agathe écoutent attentivement ce conteur métis.



photo: Daniel Bahuaud
Wiiiiii! Qui a besoin d'un Wii pour s'amuser, quand on peut descendre à pleine vitesse en toboggan? Ces filles de l'École communautaire Réal-Bérard ont tout compris.



Photo : Gracieuseté Collège régional Gabrielle-Roy
Au Collège régional Gabrielle-Roy, il fallait travailler pour se mériter un déjeuner aux crêpes!



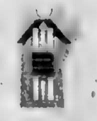
Photo : Gracieuseté École Taché
Youpi! À l'École Taché, on sait fêter l'hiver!

Chaque semaine, toutes les familles qui ont un enfant dans une école de la DSFM reçoivent un exemplaire de *La Liberté* par la poste. (Les listes de noms nous sont communiquées par les écoles.)

Ce projet est possible grâce à l'appui des organisations qui se sont associées à *La Liberté*.













DANS NOS *écoles*

PUBLI-REPORTAGES

APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE



photo: Daniel Bahuaud

Ces élèves de l'École communautaire Gilbert-Rosset se sont réchauffés près d'un bon feu.



Photo : Gracieuseté École Noël-Ritchot

À l'École Noël-Ritchot, la dérouine a permis de se dégourdir un peu.



Photo : Gracieuseté École Saint-Lazare

Les élèves vêtus de rouge, l'École Saint-Lazare a pris le temps de fêter la Saint-Valentin.



photo: Daniel Bahuaud

Les enseignants se sont réchauffés autrement. Qu'avez-vous dans votre verre, Marc Roy?



photo: Daniel Bahuaud

Coucou! Cette élève de l'École Lacerte s'est activée en sculptant la neige.



photo: Daniel Bahuaud

Déjà le temps de partir? Ces jeunes de l'École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes ont quitté le parc du Voyageur heureux de leur journée.

Photo : Gracieuseté École Lagimodière

Des jeunes de l'École Lagimodière ont bricolé des bonhommes jigueurs



photo: Daniel Bahuaud

Au Collège Louis-Riel, les élèves ont accueilli la communauté lors du déjeuner aux crêpes.



Photo : Gracieuseté Collège Notre-Dame

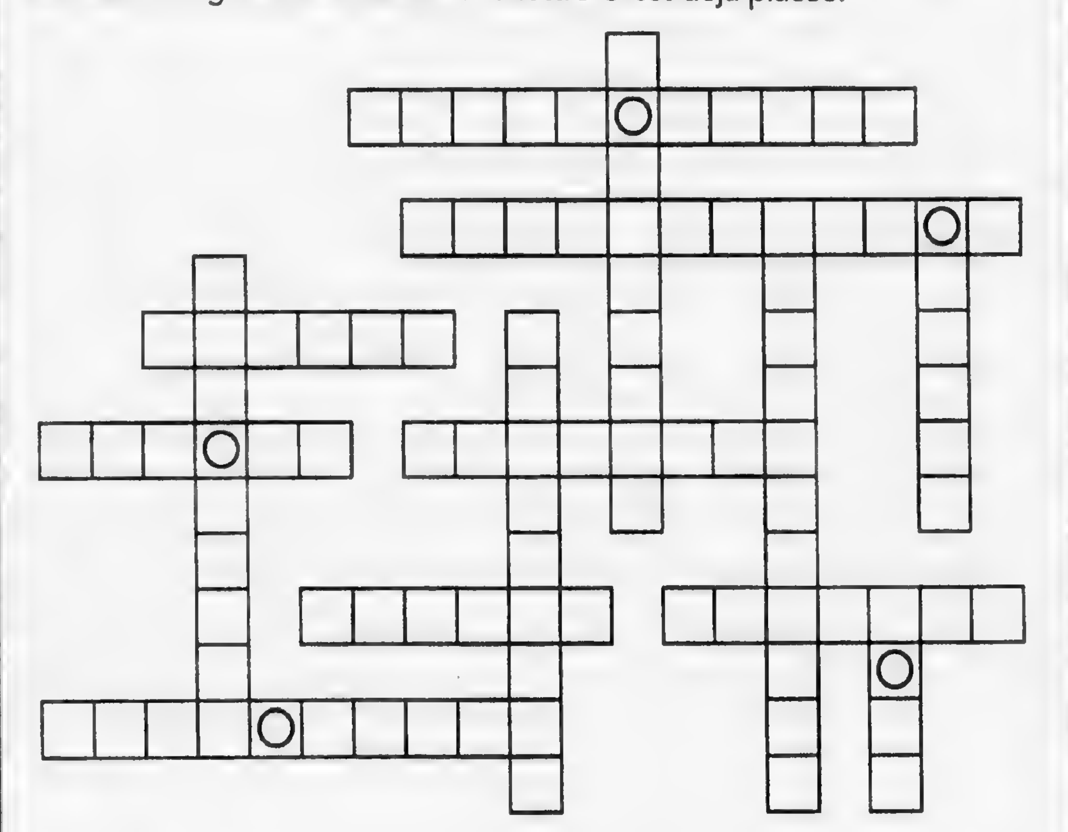
Au Festival du Voyageur, les élèves ont appris et grandi ensemble. Comme l'indique cette jolie sculpture fabriquée par les élèves du Collège Notre-Dame.

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de *La Liberté* en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les idées de sujets et commentaires sont les bienvenus et peuvent être acheminés à Daniel Bauhaud, au courriel : **dansnosecoles@shaw.ca**

Le Club de **Bicolo** Les Amérindiens

❶ LIEUX **AMÉRINDIENS**

Remplis cette grille à l'aide des mots de la liste. Ce sont tous des noms de lieux d'origine amérindienne. La lettre O est déjà placée.



ABITIBI, CANADA, CHICOUTIMI, DAKOTA, HOCHELAGA, IOWA, MANICOUAGAN, MATAGAMI, MATAPÉDIA, MEMPHRÉMAGOG, MISSISSIPPI, OTTAWA, QUÉBEC, TADOUSSAC.

❷ HÉRITAGE **AMÉRINDIEN**

Les Amérindiens ont fait découvrir beaucoup de choses aux colons venus d'Europe. Sauras-tu démêler le nom de certaines d'entre elles?

QUEAERTTS
(On s'en sert pour marcher sur la neige.)

____

POISR'DEEALBR
(Délicieusement sucré!)

____

AL RSSOCE
(C'est un sport.)

____

TCNAO 'DEEOCCR
(Utile pour descendre les rivières.)

____

TCBAA
(On le fume.)

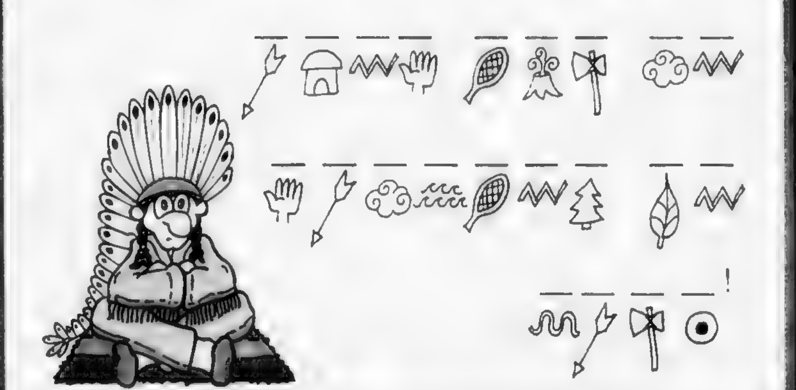
____

❸ LE CODE **DU VIEUX SAGE**

À l'aide du code, déchiffre ce que dit ce vieil Amérindien.

A B C D E F G H I J K L M

N O P Q R S T U V W X Y Z



❹ MÉLI-MÉLO **AMÉRINDIEN**

Démêle les sept mots d'origine amérindienne, et les lettres dans les cases te donneront le nom d'un pain amérindien.

AIOURBC (cousin du renne) _ _ _ _ _ _ _

AOATC (petit fruit rouge) _ _ _ _ _

AAIGNCH (poisson) _ _ _ _ _ _ _

AOICMSSN (chaussure de peau) _ _ _ _ _ _ _ _

WWGMIA (tente) _ _ _ _ _ _

EEBCQU (province du Canada) _ _ _ _ _ _

MNTOUAI (divinité) _ _ _ _ _ _ _

AAOUIENNCH (poisson) _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Le nom du pain : _ _ _ _ _ _ _ _

SOLUTIONS

1\.

2\. Raquettes, sirop d'érable, la crosse, canot d'écorce, tabac.

3\. Venez fumer avec moi le calumet de paix!

4\. Le nom du pain : bannique
1\. caribou; 2. atoca; 3. achigan; 4. mocassin; 5. wigwam; 6. Québec; 7. Manitou; 8. ouananiche

CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

ENVIRONNEMENT

Un forum pour changer le monde

Près de 80 jeunes se sont rencontrés à Winnipeg pour prendre des engagements personnels par rapport à l'environnement.

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

Pas moins de 80 jeunes de partout au Canada se sont rencontrés les 9, 10 et 11 février afin de discuter de développement durable dans le cadre d'un forum organisé par la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF). Le but? Arriver à trouver des actions concrètes pour rendre son milieu plus écologique.

Allumer les lumières seulement si c'est nécessaire, acheter des produits locaux, développer le compostage, utiliser moins le séchoir, manger moins de viande puis inciter les gens à voter avec l'environnement en tête. Voilà la liste des résolutions que les participants du forum ont prises afin de faire leur part individuelle, au quotidien. « J'ai décidé que j'allais faire attention à ce que j'allais acheter à l'avenir, explique Maude Sainte-Marie, du Labrador. Je trouve qu'on consomme trop. »

La surconsommation a été nettement pointée du doigt durant cette fin de semaine de réflexion. Que ce soit la nourriture, l'essence ou l'électricité, l'être humain vit au-dessus de ses moyens, aux dépens de l'écosystème.

« Moi je vais tenter de prendre ma voiture moins souvent, et surtout, de consommer moins de papier, promet le participant de l'Île-du-Prince-Édouard, Guy Gallant. C'est incroyable à quel point on utilise du papier inutilement. »

C'est la première fois que la FJCF réunit ses membres en leur offrant un point de départ et le but est que la Fédération précise au cours de l'année son programme. « Normalement, il n'y a pas de thèmes, mais en misant sur l'environnement, la fédération s'est assurée d'intéresser à peu près tout le monde », ajoute Guy Gallant.

Le canola à la rescousse

Les jeunes âgés de 14 à 25 ans ont assisté à des conférences portant sur certains enjeux sociaux dont celui de développer une solution alternative au pétrole pour subvenir aux besoins des conducteurs. La solution : le biodiesel fait à base d'huile de canola.



Avec un système artisanal, il est possible de fabriquer du biodiesel à base d'huile de canola très facilement, a démontré le conférencier Pierre Vincent lors de son passage à Winnipeg.



photos : Patricia Sauzède-Bilodeau

Les jeunes participants du forum sur le développement durable se sont engagés à faire leur part pour l'environnement, notamment en se promettant de moins consommer. Sur la photo, Maude Sainte-Marie et Guy Gallant.

« Vous pouvez fabriquer votre propre machine pour produire du biodiesel avec de l'huile de canola, a expliqué un expert en la matière directement venu de l'Alberta, Pierre Vincent. C'est relativement facile si vous êtes *patenteux.* »

Avec un chauffe-eau et quelques tuyaux, assure le bricoleur, il est possible d'obtenir suffisamment de combustible pour faire rouler sa bagnole sur des kilomètres. Ne manque plus que les ingénieurs en herbe, croit Pierre Vincent. « Il y a plein d'idées et d'exemples sur Internet, avec la recette, ajoute-t-il. Tu mélanges du méthanol et de l'huile de canola, tu en extrais la glycérine, et voilà. »

Procédé fort écologique, la production de biodiesel à l'aide d'huile de canola a piqué la curiosité de plusieurs participants du forum. Mais peut-être pas au point de se lancer dans les inventions. « Je ne suis pas prête à en fabriquer toute seule, mais en coopération, j'embarquerais peut-être », ajoute Maude Sainte-Marie.

L'industrie craintive

En attendant que le projet prenne de l'expansion au point de séduire les lobbyistes de l'industrie du pétrole, les participants souhaitent eux-mêmes tâter le terrain. « Shell a commencé à inclure du biodiesel dans son diesel au Nouveau-Brunswick, mais c'est une très petite proportion, explique Pierre Vincent. Ça va prendre du temps avant que le marché soit développé, mais en attendant, il y a toujours moyen de se débrouiller nous-mêmes. »

« Un jour, les gouvernements vont voir que c'est rentable de faire du diesel avec de l'huile de canola et à ce moment-là, le développement va s'accélérer », conclut Guy Gallant, sur une touche d'espoir.

Télé-horaire de la semaine du 26 février au 4 mars 2007



Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Le Téléjournal/ Matin		Ma vie en mains		Droit au coeur		Ricardo	Coeur de l'actualité	Télé-journal/ Midi	Coeur de l'actualité	Variées	L Ma 5 sur 5	La firme de Boston		L 4 et demi... / 4 et demi...		La fosse aux lionnes	
RDI	RDI en direct						Téléjournal/ Midi	RDI en direct										:45 RDI Junior
TV5	Variées	Variées	Variées	Variées	Toute une histoire		Variées	Variées	Variées		Variées	Variées	Variées	Journal Suisse	Chiffres et lettres	Tout le monde	:15 La cible	
TVA	Deux filles le matin		Tout simplement Clodine		Michel Jasmin	:45 Le TVA midi		TVA en direct.com		Shopping TVA		Info-publicité	Les feux de l'amour		Top modèles		Le TVA 17 heures	

Lundi 26 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Union fait la force	Téléjournal	Zig Zag	Virginie	Rumeurs	L'Auberge du chien noir "L'amour fait mal"		Les invincibles		Le Téléjournal		Téléjournal	Au-dessus mêlée	La fosse aux lionnes		Droit au coeur	
RDI	Dominique Poirier en direct				Grands Reportages		Le Téléjournal		5 sur 5	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Tous à la brocante!	Des racines et des ailes				"Ange de feu"('06) Louise Monot, Frédéric Diefenthal.			:15 TV5 le journal	:40 Nikan	:10 Questions à la une		Vivement dimanche! "Bernadette Chirac"			Côté maison
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Le coeur a ses...	Laura Cadieux	Annie et ses hommes		Nos étés		Le TVA 22 Heures		Le cercle	Denis Lévesque		Infopublicité				

Mardi 27 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Union fait la force	Téléjournal	L'Accent	Virginie	La Facture	Providence		La galère		Le Téléjournal		Téléjournal	Au-dessus mêlée	La fosse aux lionnes		Droit au coeur	
RDI	Dominique Poirier en direct				Grands Reportages		Le Téléjournal		5 sur 5	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Tu m'étonnes	On n'est pas couché Laurent Ruquier sera entouré d'invités de tous les domaines et commentera avec eux.						D.	TV5 le journal	L'envers du décor	Des racines et des ailes				Complément d'enquête	
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	La fièvre du mardi soir		Histoires de filles	KM/H	La promesse		Le TVA 22 Heures		Le cercle	Denis Lévesque		Infopublicité				

Mercredi 28 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Union fait la force	Le Téléjournal		Virginie	L'Épicerie	Le match des étoiles		Enjeux "La superbactérie"		Le Téléjournal		Télé-journal	Au-dessus mêlée	La fosse aux lionnes		Droit au coeur	
RDI	Dominique Poirier en direct				Grands Reportages		Le Téléjournal		La Facture	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Viva Américas	La carte aux trésors Le Val-d'Oise a su garder ses deux visages, la ruralité et l'urbanisme.				Fête de famille "Tout va très bien"		Écrans du monde	TV5 le journal	Tu m'étonnes	On n'est pas couché Laurent Ruquier sera entouré d'invités de tous les domaines et commentera avec eux.					
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Pas toute la soirée	Poule aux oeufs d'or	Les poupées russes		Le banquier		Le TVA 22 Heures		Le cercle	Denis Lévesque		Infopublicité				

Jeudi 1 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Union fait la force	Télé-journal	Oniva	Virginie	Les étoiles filantes	Les missions de Patrice		La job	Minuit, le soir	Le Téléjournal		Télé-journal	Au-dessus mêlée	La fosse aux lionnes		Droit au coeur	
RDI	Dominique Poirier en direct				Grands Reportages		Le Téléjournal		L'Épicerie	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	"Cabaret Paradis"('06) Gilles Benizio, Corinne Benizio.			:40 Panorama	Envoyé spécial			Bien ou mal?	TV5 le journal	Temps présent		La carte aux trésors Le Val-d'Oise a su garder ses deux visages, la ruralité et l'urbanisme.				Éléphants nageurs
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Drôles de vidéos	Star système	Le banquier		Taxi 0-22	Caméra café	Le TVA 22 Heures		Le cercle	Denis Lévesque		"Un bon flic"('91) Anthony LaPaglia, Michael Keaton.				Info-publicité

Vendredi 2 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Ma vie de star	Union fait la force	Télé-journal	À la carte	Prochaine sortie		L'heure de gloire		Zone libre "Quand la peur nous tient"		Le Téléjournal		Télé-journal	Au-dessus mêlée	La fosse aux lionnes		Droit au coeur	
RDI	Dominique Poirier en direct				Grands Rep. "Les taxis noirs de Belfast"		Le Téléjournal		Rendez-vous	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Rep. "Les taxis noirs de Belfast"	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Village en vue	Thalassa Magazine de la mer présenté par Georges Pernoud.				Né parmi les requins et les raies mantas		Littoral	TV5 le journal	Par ici la vie	Fête de famille "Tout va très bien"		Viva Américas	Télé-tourisme	"Lune rousse"('04) Sophie Broustal.	
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	J.E.		Du talent à revendre		Juste pour rire "Les meilleurs moments"		Le TVA 22 Heures		Le cercle	Denis Lévesque		"À toute allure"('94) Kristy Swanson, Charlie Sheen.				Info-publicité

Samedi 3 mars

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Les Calinours	101 Dalmatien	W.I.T.C.H.	Kim Possible	Shaolin Wuzang	La légende de Tarzan	Spider-Man	Oniva	Télé-journal/ Midi	Art Circuit	L'Accent	Carnets sauvages	Ça vaut le détour!		Lili	Schtroumpfs	Lassie	Ooops!
RDI	5h00 RDI en direct		Le journal RDI	L'Épicerie	Le journal RDI	Rendez-vous	Téléjournal/ Midi	Zones de guerre	Le journal RDI	Vivre ici	Le journal RDI	Art Circuit	Le journal RDI	Zones de guerre	Le journal RDI	Le Journal de France	Télé-journal	La Facture
TV5	Génies en herbe	Coeur océan / 55 Coeur océan		Sud, côté court	05 Soccer Équipes à communiquer FFF				TV5L'invité /:15Afrique	Thalassa Magazine de la mer présenté par Georges Pernoud.				Journal Suisse	La carte aux trésors Le Val-d'Oise a su garder ses deux visages, la ruralité et l'urbanisme.			
TVA	5h30 Salut, bonjour!		Anges de la réno "La Famille Powell"		P.-dessus marché	Les pierrafeu	Le TVA midi	Via TVA	Info-publicité	Shopping TVA		Info-publicité	Info-publicité	"Les aventuriers de l'arche perdue"('81) Karen Allen, Harrison Ford.				

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Pieds/m-arge	5 sur 5	Télé-journal	La Fureur		Infoman	Dre Grey, leçons "Face à face"		Dre Grey, leçons "La bête curieuse"		Télé-journal	FranCoeur	"Le Pavillon des femmes"('00) Willem Dafoe, John Cho.					Solstrom
RDI	La Semaine verte		Le Monde	5 sur 5	Enjeux		Télé-journal	109 "Pique-assiette"	Zone libre documentaires		Télé-journal	La Facture	Le journal RDI	Enjeux		L'Épicerie	Télé-journal	La Facture
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Par ici la vie	Sur un air de fête Patrick Sébastien, en compagnie de Elie Semoun, Patrick Bosso, Olé, Shirley & Dino.					L'envers du décor	Village en vue	TV5 le journal	"Cabaret Paradis"('06) Gilles Benizio, Corinne Benizio.			:15 "Ange de feu"('06) Louise Monot, Frédéric Diefenthal.			
TVA	TVA 18H Week-end	"Collé à toi"('03) Matt Damon, Greg Kinnear.					"Les chroniques de Riddick"('04) Colm Feore, Vin Diesel.					Le TVA réseau	"Étudiants en herbe"('01) Redman, Method Man.				Infopublicité	

Dimanche 4 mars

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	DomRaconte../:15Bali	Poisonrouge	W.I.T.C.H.	Kim Possible	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Télé-journal/ Midi	La Semaine verte		Second Regard	Croisée chemins	Canada en amour	109 "Pique-assiette"	"Tuck éternel"('02) William Hurt, Alexis Bledel.		
RDI	5h00 RDI en direct		Le journal RDI	Vivre ici	Le journal RDI	109 "Pique-assiette"	Téléjournal/ Midi	Zones de guerre	Les coulisses du pouvoir		Le journal RDI	La Facture	Le journal RDI	Zones de guerre	Le journal RDI	Le Journal de France	Télé-journal	L'Épicerie
TV5	Escapade	Stade Africa	Jour de foot		Kiosque		le journal/ :15Invité	Arte reportage	:15 Journal Afrique	Télé-tourisme	La communication politique		Bien ou mal?	Journal Suisse	"Cabaret Paradis"('06) Gilles Benizio, Corinne Benizio.			:35 Panorama
TVA	5h30 Salut, bonjour!		"Seulement toi"('94) Robert Downey Jr., Marisa Tomei.				Le TVA midi	Évangélisation 2000	Info-publicité	Shopping TVA		Info-publicité	Challenge sur glace 2007		"Mon ami Willy 2"('95) Francis Capra, Jason James Richter.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	15h30"Tuck éternel"	5 sur 5	Télé-journal	Découverte		Laflaque	Tout le monde en parle L'animateur suscite les débats et provoque de belles découvertes.				:15 Journal	:45 Prochaine sortie		:45 "Nationale 7"('99) Olivier Gourmet, Nadia Kaci.			:25 Hors d'ondes	
RDI	Les coulisses du pouvoir		Le Monde	5 sur 5	Découverte		Le Téléjournal		Grands Reportages		Télé-journal	Second Regard	Le journal RDI	Rendez-vous	Découverte		Télé-journal	Télé-journal
TV5	30 millions d'amis	Le Journal de France	Questions pour un super champion		Vivement dimanche! "Annie Sinclair"			Partitions pour voix de femmes			TV5 le journal	Écrans du monde	Kiosque		Sur un air de fête			
TVA	TVA 18H Week-end	On n'a pas toute la soirée			Anges de la réno "Famille Lewis" 1/2		Las Vegas "Retour de l'enfer"		Le TVA réseau	"La vengeance des fantômes"(1882) Beatrice Straight, JoBeth Williams.					Évangélisation 2000	Infopublicité		

SANTÉ

Le Foyer Valade a une aile adaptée

La Foyer Valade a officiellement inauguré son aile de 39 lits destinée aux personnes atteintes d'Alzheimer.

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

Ouverte depuis la mi-décembre aux bénéficiaires, la nouvelle aile du Foyer Valade, l'Unité Marguerite, a été officiellement inaugurée le 15 février. Avec 39 places déjà comblées, ce qui mène le compte à 154, le projet de 6,5 millions $ survient à un moment où la population se fait de plus en plus vieillissante. Et où les maladies telles que l'Alzheimer vont en croissant.

Au Manitoba, plus de 12 000 personnes seront atteintes de l'Alzheimer en 2007, selon la Société d'Alzheimer du Canada. Et au Canada, une personne sur 20 âgée de plus de 65 ans en sera atteinte, une proportion qui tend à augmenter. « Il y a deux choses que nous devons regarder lorsqu'on pense à cette maladie, explique la ministre de la Santé, Theresa Oswald. Les gouvernements doivent être prêts pour le vieillissement de la population parce qu'il y aura de plus en plus de gens vivant avec la maladie d'Alzheimer et des troubles du genre. Puis il faut apprendre à adapter nos services. »

C'est justement pour adapter ses services face aux nouvelles réalités que le Foyer Valade a investi dans cette nouvelle aile, comme le précise le vice-président de l'Office régional de la santé de Winnipeg, Réal Cloutier. « Notre but était d'offrir plus d'unités individuelles aux bénéficiaires parce que beaucoup de personnes vivaient à trois ou quatre dans un appartement, souligne-t-il. Ce projet fait partie d'un plan de cinq ans qui consiste à augmenter nos effectifs progressivement. »

La facture du projet de 6,5 millions $ a été séparée entre la Province, les propriétaires et les dons de différentes communautés.

Exit le cul-de-sac

Dans l'Unité Marguerite, les couleurs des murs, des planchers, la forme des allées ont été pensées pour améliorer la qualité de vie des bénéficiaires. « Les couloirs ont été faits pour que les patients ne se retrouvent pas dans un cul-de-sac, poursuit la ministre Theresa Oswald. Les personnes âgées aiment beaucoup marcher. Mais les gens atteints d'Alzheimer qui se promènent paniquent beaucoup lorsqu'ils se perdent, donc on s'est assuré que ça ne se produirait pas. »

« Les 39 chambres signifient aussi que les incidents entre bénéficiaires, une réalité normale pour les gens atteints de la maladie, soient moins fréquents, note Réal Cloutier. Quand certaines personnes se retrouvent dans la phase où elles peuvent être agressives, on ne veut pas que ça affecte les autres. C'est pour la sécurité de tous. »

Et comme le souligne la ministre Oswald, le but est d'éviter que les patients se sentent coupables et vulnérables au point d'être malheureux. « Dans le fond, le plus important est de s'arranger pour que les personnes atteintes d'Alzheimer se sentent le moins possible dépossédées de leurs moyens parce que c'est une maladie qui amène une grande frustration », conclut la ministre.



photo : Patricia Sauzède-Bilodeau

Le directeur général du Foyer Valade, Charles Gagné, la ministre de la Santé, Theresa Oswald, ainsi que Georges Druwé, devant l'Unité Marguerite.

AGRICULTURE

Discuter de l'avenir

Le Cadre stratégique pour l'agriculture fait l'objet de restructurations pour mieux cerner les préoccupations des producteurs. Les gens du milieu agricole étaient invités à se prononcer lors de la deuxième phase de consultations.

Nathalie FORGUES

L'échéance du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) approche à grands pas. Plus de 80 personnes ont participé à la deuxième phase de consultations à Winnipeg pour partager leurs préoccupations. Leurs commentaires serviront à établir les lignes directrices de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire qui devrait être en place le 1er avril 2008.

« On veut savoir quelle direction on doit prendre avec la nouvelle politique, mentionne la sous-ministre adjointe de la Direction générale des politiques stratégiques, Suzanne Vinet. Le secteur agricole et agroalimentaire a connu des changements considérables au cours des dernières années. Ces consultations permettront de mieux les cibler. »

Le CSA est une initiative des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. D'une durée de cinq ans, le CSA comprend cinq volets du secteur agricole : la gestion des risques de l'entreprise, la science et l'innovation, la salubrité et la qualité des aliments, l'environnement, le renouveau et la dimension internationale.

Producteurs, fournisseurs, représentants d'entreprises de transformation des aliments, des services d'alimentation et détaillants étaient réunis autour de la même table, le 14 février à Winnipeg.

Les participants devaient se prononcer sur la vision du nouveau cadre stratégique, voulant encourager le développement d'une industrie « qui saisit de façon novatrice les nouvelles demandes de produits alimentaires et non alimentaires » dans divers contextes. Selon les intervenants, la terminologie n'est pas suffisamment précise et elle n'englobe pas la réalité des collectivités rurales.

« On n'est pas à côté de la *track*, mais on doit apporter des changements pour mieux saisir les préoccupations des gens, reconnaît Suzanne Vinet. Différents messages ont été véhiculés aujourd'hui sur la vision. On doit en venir avec quelque chose de plus concret qui touche plus directement les gens. »

Producteurs et gens de l'industrie ont ensuite échangé sur l'avenir du secteur agricole. La gestion des risques de l'entreprise, l'innovation et la science ainsi que le développement des marchés et du commerce ont été discutés.

Ils suggèrent que la nouvelle politique soit mieux adaptée à la réalité technologique et qu'elle permette de faciliter l'accès à l'information des divers marchés. Ces mesures permettront à l'industrie de demeurer compétitive et de développer de nouveaux marchés au pays comme à l'étranger.

« On voit une plus grande demande du public pour le contrôle des services, note par ailleurs le directeur général de l'Association canadienne de sécurité agricole, Marcel Hacault. Les gens se questionnent sur la santé animale, la salubrité des aliments, l'environnement, la santé et la sécurité au travail. Le public accorde une plus grande importance à ces aspects. »

Les producteurs veulent que la nouvelle politique mise sur le secteur primaire, leur permette d'être plus rentables et encourage la relève.

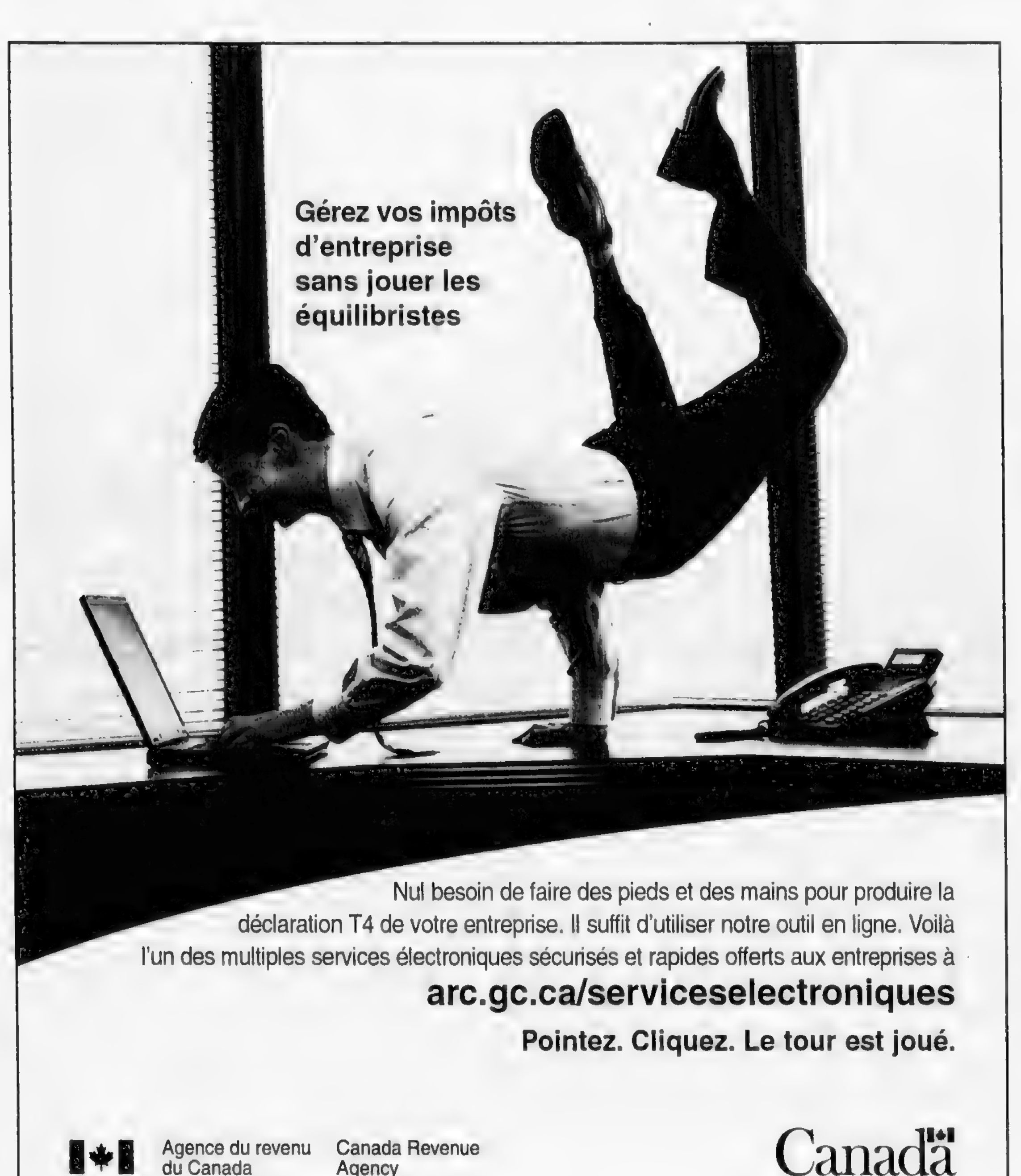
« Il y a moins de petits intervenants dans le secteur, fait observer Marcel Hacault. On se dirige vers les multinationales. On voit une divergence entre les attentes des producteurs et les politiques sociales. »

« Les préoccupations se ressemblent d'une région à l'autre au Canada, constate Suzanne Vinet. Ça va nous aider à établir les lignes directrices de la nouvelle politique. »

Les agriculteurs doivent relever de nombreux défis. Ils sont confrontés à la concurrence élevée et aux subventions agricoles supérieures à l'étranger, à l'augmentation de la productivité agricole mondiale et à la hausse du dollar canadien.

« Le revenu agricole continue à chuter même si on offre des subventions records, souligne Suzanne Vinet. On ne peut pas changer le taux de change, mais on peut voir comment faire face à la concurrence. Il y a de la place pour tout le monde. Il faut voir tous les environnements économiques qui peuvent faciliter le choix des producteurs. On veut qu'ils puissent donner de meilleurs rendements. Le gouvernement ne peut pas prendre les décisions à leur place. »

La deuxième phase de consultations doit se terminer au début du mois de mars. Par la suite, les commentaires seront analysés pour dresser l'ébauche du prochain cadre stratégique. En juin, elle sera soumise aux ministres pour faire l'objet de négociations. Le CSA doit être en place pour le 1er avril 2008.



SAINT-PIERRE-JOLYS

Ça bouge!

Les jeunes entrepreneurs sont de plus en plus présents dans la région de Saint-Pierre-Jolys.

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

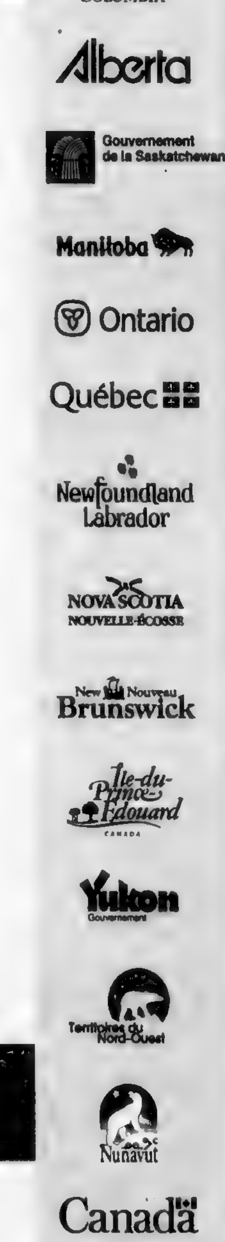
La Corporation de développement communautaire (CDC) Chaboillé tente de soutenir la région en octroyant 10 000 $ de plus pour des projets économiques. Résultat : la région connaît un essor encourageant pour les années à venir.

« On se rend compte que les derniers projets ont été entrepris par des jeunes familles, explique l'agente de développement de la CDC Chaboillé, Murielle Bugera. Pour nous, c'est un signe d'un développement dans le futur et c'est très intéressant. »

Le dernier projet à voir le jour est l'ancien Garage Duval, sur l'avenue Jolys, récemment acheté par Daniel et Janice Dumont. Avec le changement de propriétaires, quelques modifications s'imposent, dont le nom, expliquent les nouveaux acquéreurs. « Nous l'avons nommé St. Pierre Garage Ltd. car nous voulons que les gens soient rassurés que le garage reste ici », explique Janice Dumont.

« J'aimerais par exemple augmenter les services avec de l'équipement que j'utilisais dans mon dernier emploi », précise Daniel Dumont.

Outre le projet des Dumont, la CDC Chaboillé souligne l'agrandissement de la station d'essence Le Routier, qui témoigne du dynamisme de la région. « Il faut profiter du momentum qui se déroule dans toute la région, ajoute Murielle Bugera. Les plans sont bénéfiques autant pour Saint-Malo qu'Otterburn. »



AGRICULTURE

Vote confidentiel

Nathalie FORGUES

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, Chuck Strahl, confirme que les bulletins de vote du plébiscite fédéral sur l'avenir de la Commission canadienne du blé (CCB) sont confidentiels. Alors que les agriculteurs reçoivent leur bulletin par la poste, certains s'inquiètent des numéros d'identification qui figurent sur le document.

« Tout le processus électoral est fait par le cabinet comptable international KPMG LLP, mentionne Chuck Strahl. Seul le cabinet comptable a accès à la liste des électeurs et elle ne servira pour aucun autre motif. C'est seulement pour confirmer la validité des bulletins de vote. »

Le numéro d'identification sert à vérifier l'authenticité de l'information et retracer les producteurs qui ne sont pas éligibles à voter.

Jusqu'au 13 mars, les cultivateurs sont invités à choisir entre trois options : 1) le statu quo (la CCB conserve alors son monopole); 2) le maintien de la CCB dans un libre marché, sans monopole; ou 3) le retrait complet de l'organisme dans la commercialisation de l'orge.

Les résultats seront rendus publics lorsque KPMG aura terminé de les compiler. Si des changements doivent être apportés au système de commercialisation, le gouvernement indique qu'il travaillera de concert avec la CCB.

« Lors de ma rencontre avec le conseil d'administration de la CCB, je lui ai demandé d'élaborer un plan d'affaires qui lui permettra de continuer à commercialiser dans un système mixte, indique Chuck Strahl. Lorsqu'on va avoir les résultats du plébiscite, je vais rencontrer la CCB et j'espère qu'elle voudra participer. Je ne veux pas pénaliser la CCB, mais maximiser le profit des producteurs. »

Le ministre précise aussi qu'aucune action n'a été mise de l'avant pour le plébiscite sur la commercialisation du blé, annoncé en janvier.

Les producteurs ont jusqu'au 13 mars pour retourner les bulletins de vote et les formulaires de déclaration par la poste. Les cultivateurs qui ont récolté des céréales en 2006 et de l'orge pendant au moins une année entre 2002 et 2006 sont admissibles.

On gagne à lire *La* LIBERTÉ

Assistant, contrats de vente

Concours n° 07-07A
Date de clôture : le 2 mars 2007

Les exigences liées à ce poste sont affichées dans la rubrique Emplois du site Web de la CCB, sous « Qui sommes-nous? ».

www.cwb.ca

Nous remercions tous les candidats qui nous enverront un dossier.

Seuls les candidats retenus pour un entretien seront informés.

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF(IVE) (AY2)

Office régional de la santé de Winnipeg

Avec l'établissement de l'Initiative sur les ressources humaines autochtones et la création d'un partenariat avec la communauté autochtone, l'Office régional de la santé de Winnipeg s'est engagé à accroître le nombre d'Autochtones parmi ses employés, à tous les niveaux. Nous encourageons les Autochtones à poser leur candidature.

Fidèle à la Politique des services en langue française du gouvernement du Manitoba et à sa propre politique en matière de services en français, l'Office régional de la santé de Winnipeg s'est engagé à offrir ses services en français et en anglais dans des zones francophones désignées de programmes et de services. Le poste indiqué ci-haut a été désigné bilingue.

Poste permanent à temps partiel (0,5 ETP)
210, rue Osborne, pièce 2.

QUALITÉS REQUISES :

- Pouvoir parler, lire et écrire le français à un niveau linguistique prédéterminé.
- Avoir terminé des études secondaires ou l'équivalent; une formation officielle technique en travail de bureau est nécessaire.
- Au moins deux années d'expérience connexe.
- Expérience obligatoire en courrier électronique et calendriers informatisés (GroupWise).
- Des compétences avec Microsoft Word et Access sont essentielles.
- De l'expérience avec Microsoft Excel et PowerPoint constitue un atout.
- Une vitesse de frappe de 40 mots/minute est exigée.
- Expérience obligatoire en saisie de données.
- Connaissance et expérience manifestes en tenue de système de classement, en gestion de dossiers des clients et en compilation de statistiques.
- Excellentes habiletés en communication et expérience comme standardiste/réceptionniste.
- Capacité de travailler efficacement en équipe.
- Capacité de respecter la confidentialité.
- De l'expérience en distribution du courrier, en photocopie et en télécopie est essentielle.
- Capacité de planifier et d'organiser une lourde charge de travail, de travailler sous pression et de respecter des délais.
- Capacité manifeste de travailler de façon autonome, avec un minimum de supervision.
- De l'expérience dans un bureau de santé communautaire constitue un atout.
- On peut demander aux candidat(e)s qui sont convoqué(e)s à une entrevue de participer à une évaluation des compétences et(ou) de fournir des preuves de leurs études.

Nous n'accepterons pas de candidatures ni de curriculum vitae après la date limite.

Salaire : 15,37 $ à 17,44 $ de l'heure (AY2 – MGEU)

Date limite des demandes : le 2 mars 2007
Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web à l'adresse www.wrha.mb.ca



Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae portant la mention offre d'emploi n° 2007-115, à :
Agente de recrutement
des ressources humaines - ORSW
155, rue Carlton, bureau 1800
Winnipeg (Manitoba) R3C 4Y1
Téléc. : (204) 926-7107
Courriel : nbenoit@wrha.mb.ca

Nous recommandons aux candidats autochtones de nous faire connaître leurs origines en remplissant le formulaire de déclaration qu'on peut se procurer au Centre de recrutement de l'ORSW ou par l'entremise de l'Initiative sur les ressources humaines autochtones en composant le 926-7092 ou par courriel : **ahri@wrha.mb.ca**

L'ORSW remercie toutes les personnes intéressées à l'offre d'emploi, mais il ne communiquera qu'avec les personnes choisies pour une entrevue.

POLARIS®
The Way Out.

SERVICE À LA CLIENTÈLE

Les Industries Polaris sont à la recherche d'une personne motivée pour occuper le poste de service à la clientèle pour leur bureau de Winnipeg.

Ceci pour offrir du soutien aux détaillants canadiens, remplir des commandes, répondre aux questions ainsi que fournir de la formation.

Deux ans d'expérience dans le milieu du service à la clientèle, connaissance des ordinateurs, certificat de deux ans relié au service et être bilingue seront un atout.

Pour postuler via le site Internet, allez dans la section des carrières au bas de la page principale :

www.polarisindustries.com
N° de référence : 07-0020

Une carrière ça se cultive

Professionnel ou professionnelle, SAP

Connaissez-vous bien SAP? Voulez-vous travailler pour l'un des meilleurs employeurs au Canada? Saisissez cette occasion.

Vous tirerez profit de votre expérience avec SAP afin d'administrer, de configurer et de développer la plate-forme NetWeaver. Vous pourrez aussi montrer vos compétences avec BASIS Administration ou ABAP development

Votre connaissance des architectures axées sur le service et de l'intégration de SAP à d'autres environnements, comme Java ou d'autres systèmes ERP, est un atout. Une compréhension de la transitique SAP ou d'outils d'information de gestion est un autre atout

Vous possédez au moins deux années d'expérience dans le développement, le soutien ou la maintenance d'un environnement ERP.

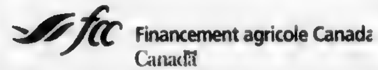
Au service de l'agriculture canadienne
Nous sommes à la recherche de personnes enthousiastes dont les idées innovatrices et l'éthique de travail aideront FAC à contribuer à la réussite de nos clients. Notre système de rémunération axé sur le rendement est très concurrentiel et reconnaît l'innovation, la détermination et les résultats. Nous offrons à nos employés une foule d'occasions de formation et de perfectionnement professionnel

FAC contribue à la croissance, à la diversification et à la prospérité des agriculteurs et des agri-entrepreneurs canadiens. Son effectif de 1 200 personnes, passionné d'agriculture, travaille dans 100 bureaux situés, pour la plupart, en milieu rural canadien. Un portefeuille de prêts sain de 12 milliards de dollars et treize exercices consécutifs de croissance du portefeuille témoignent du succès de ses clients. FAC redonne aux communautés dans lesquelles ses employés vivent et travaillent en versant plus d'un p. 100 de ses profits à des œuvres de bienfaisance actives dans le secteur agricole.

Regina, en Saskatchewan, vous permettra d'atteindre un juste équilibre entre votre vie professionnelle et votre vie personnelle. La ville offre des attractions sans pareil et une qualité de vie exceptionnelle où les valeurs familiales et communautaires sont importantes.

Si les affaires agricoles vous intéressent, faites parvenir votre curriculum vitæ d'ici le 2 mars 2007 en précisant vos attentes salariales et en mentionnant le numéro de concours 226-06/07 par télécopieur au 306-780-5508, par courriel à rh-hr@fac-fcc.ca ou par la poste à : Ressources humaines, Financement agricole Canada, 1800, rue Hamilton, C.P. 4320, Regina (Saskatchewan) S4P 4L3. www.fac-fcc.ca

Nous communiquerons uniquement avec les personnes qui seront convoquées à une entrevue. Les agences sont priées de s'abstenir. Nous souscrivons aux principes de l'équité en matière d'emploi. Si vous faites partie d'un groupe désigné, n'hésitez pas à l'indiquer.







La Fédération des caisses populaires du Manitoba contribue au développement des services et du réseau des 7 Caisses affiliées, regroupant plus de 30 000 membres et dont les actifs consolidés se chiffrent à 652 M $. Nous sommes à la recherche d'une personne pour combler le poste suivant :

Conseiller.ère en crédit II

Fonctions

Responsable du secteur de crédit de la Fédération qui inclut :

- Analyse et approbation d'emprunts commerciaux et agricoles ;
- Analyse et suivi des portefeuilles de crédit des Caisses ;
- Service de consultation auprès des Caisses ;
- Formuler des politiques et procédures de crédit pour le réseau des Caisses ;
- Formation au besoin des employé(e)s du réseau dans le domaine du crédit ;
- Entreprendre des projets reliés aux activités de crédit pour le réseau des Caisses ;
- Supervise un employé.

Exigences

- Bonne connaissance de négociations dans le domaine du crédit, incluant les produits du marché ;
- Baccalauréat ou diplôme en commerce, agriculture ou administration ;
- Bonnes connaissances à gérer le risque du crédit commercial, agricole et personnel ;
- Initiative et bon sens de travail en équipe ;
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, tant oral qu'à l'écrit.

Conditions de travail

- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.
- Les avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonctions

- Le plus tôt possible.

Envoyez votre curriculum vitae avant le 7 mars 2007 sous pli confidentiel à l'adresse suivante :

Fédération des caisses populaires du Manitoba
M. Michel Tessier, directeur
Services opérations et gestion réseau
200 – 605, rue Des Meurons
Winnipeg (Manitoba) R2H 2R1
mtessier@caisse.biz
Télécopieur : (204) 233-6405

Caisse
Fédération des caisses populaires du Manitoba



Depuis sa création en 1919, la Manitoba Teachers' Society a travaillé pour améliorer le bien-être et la vie professionnelle des enseignantes et des enseignants, ainsi que la qualité de l'éducation au Manitoba



CADRE ADMINISTRATIF.TIVE

La Manitoba Teachers' Society est à la recherche d'une personne pour pourvoir à un poste de cadre administratif.tive. Cette personne appuiera et représentera les enseignantes et les enseignants membres de la MTS, les associations locales, et l'organisation provinciale; de plus, elle agira comme personne-ressource auprès de ces individus et de ces groupes. Ses tâches comporteront particulièrement les services en relations de travail qui incluent fournir des conseils ayant trait aux conventions collectives et aux griefs. Cette personne sera aussi responsable d'appuyer les associations locales en ce qui a trait à la négociation collective, à la préparation à l'arbitrage, et aux présentations lors des débats d'arbitrage.

La personne recherchée doit détenir un diplôme universitaire, posséder des compétences supérieures en communication, en relations humaines et en organisation, avoir de l'expérience en résolution de différends et de problèmes, avoir fait preuve de traitement de tâches multiples dans un milieu de travail exigeant, posséder des connaissances quant aux conventions collectives, aux procédures de règlement de différends, et aux lois sur les relations de travail et à l'emploi. Un brevet d'enseignement, l'expérience en enseignement, une participation active auprès de la MTS, ainsi que des compétences en communication en français seraient considérés des atouts. Le poste exige une automobile pour des déplacements fréquents.

Les conditions de travail sont énoncées dans la convention collective en vigueur. Le salaire d'embauche est de 85 691 $ (sous négociation). L'entrée en fonction est prévue au mois d'avril 2007.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et les noms de trois personnes, comme référence, au plus tard le **vendredi 23 février 2007 à 16 h à l'adresse suivante: Directrice des ressources humaines, The Manitoba Teachers' Society, 191, rue Harcourt, Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2, Télécopieur : 831-0877, Courrier électronique : recruitment@mbteach.org**

Selon la politique d'embauche de la Manitoba Teachers' Society, une considération sera donnée à l'embauche de personnes en sorte que la diversité de la population manitobaine soit représentée.
Nous encourageons toutes les personnes qualifiées à faire demande.

Nous remercions toutes les personnes intéressées,cependant, seulement les personnes retenues pour une entrevue seront contactées

www.mbteach.org

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

fait appel de candidatures pour

un bibliotechnicien ou une bibliotechnicienne au Service du prêt et à la clientèle (Poste de remplacement – un an)

Tâches :

- donner des directives sur l'utilisation de la bibliothèque, des systèmes informatiques et des divers outils de travail à la clientèle;
- sélectionner et former le personnel étudiant;
- coordonner le travail du personnel régulier et du personnel étudiant affectés au service du prêt;
- tenir à jour les manuels de procédures;
- voir à l'application des politiques de prêt;
- agir à titre de personne-ressource pour le système informatique.

Qualifications :

- diplôme d'études collégiales en technique de la documentation ou l'équivalent en expérience et en formation;
- bonne connaissance des opérations, des politiques et des procédures d'une bibliothèque;
- bonne connaissance du français et de l'anglais;
- connaissance du système « Unicorn » serait un atout;
- aptitude à diriger et superviser le travail du personnel;
- aptitude à organiser et diriger des projets.

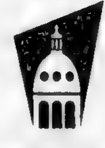
Rémunération : selon la convention collective

Entrée en fonction : le 4 avril 2007

Date limite pour la réception des demandes : le 2 mars 2007

Veuillez soumettre votre curriculum vitae à :

MADAME LORRAINE ROCH
CONSEILLÈRE PRINCIPALE EN RESSOURCES HUMAINES
COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210, poste 401
Télécopieur : (204) 237-3099
loroch@ustboniface.mb.ca
www.cusb.ca



Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada.

La Caisse Saint-Boniface, avec un actif de 200 M $ et près de 10 000 membres, est un établissement financier coopératif appartenant à ses membres. Elle offre une grande gamme de services financiers en français et en anglais, à Winnipeg et à Île-des-Chênes, en plus des services d'assurance et de planification financière offerts par sa filiale C Finance Inc. Nous sommes à la recherche d'une personne pour combler le poste suivant :

Agent.e, Services aux membres

Fonctions

- Identifie les membres potentiels. Fidélise ces membres en identifiant des occasions d'offrir des produits et services de la Caisse répondant aux besoins des membres.
- Reçoit et effectue toute transaction demandée par les membres.
- Responsable de gérer une caisse, des avoirs quotidiens en caisse et concilier, à la fin de la journée, l'encaisse avec les sommes reçues et déboursées.
- Assiste à la préparation et à l'envoi des relevés des membres.
- S'occupe, à tour de rôle, de diverses tâches telles que le dépôt de nuit, le guichet automatique, les rapports, la compensation, les trésors, etc.
- Participe activement et avec enthousiasme aux diverses campagnes et promotions de vente.
- S'occupe de toute autre tâche assignée.

Exigences

- Bon sens de planification et d'organisation
- Travail propre, professionnel et précis
- Faire preuve d'autonomie et d'esprit d'équipe
- Faire preuve de bonnes habiletés pour déceler les besoins des membres et proposer de réponses adaptées
- Intérêt et aptitude pour sa propre formation

Rémunération

Rémunération à la hauteur des qualifications et de l'expérience, avec des avantages sociaux supérieurs, y compris un régime de prime de rendement, un plan REER et un programme de formation et de développement remboursant jusqu'à 100 % des frais de scolarité, selon la relation entre le cours pris et le poste occupé.

Entrée en fonctions

Avril 2007

Envoyez votre curriculum vitae sous pli confidentiel d'ici le 23 mars 2007 à l'adresse suivante :

Caisse Saint-Boniface
185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G4
Courriel : stbonemplois@caisse.biz
Télécopieur : (204) 231-5435



C'est plus qu'une banque

Nous remercions toutes les personnes intéressées à ce poste. Cependant, nous communiquerons uniquement avec les candidat.e.s sélectionné.e.s.

Commission de la fonction publique du Canada | Public Service Commission of Canada



Cadres de direction

Agriculture et Agroalimentaire Canada

WINNIPEG (MANITOBA)

Ouvert aux personnes résidant au Canada ainsi qu'aux citoyennes canadiennes et les citoyens canadiens résidant à l'étranger.

Le secteur agricole et agroalimentaire du Canada contribue grandement à notre qualité de vie. En effet, les producteurs et productrices agricoles du Canada sont le pilier d'une industrie dont le chiffre d'affaires annuel atteint 130 milliards de dollars. C'est pourquoi le secteur a besoin des bons outils pour demeurer viable à court terme et à long terme. Agriculture et Agroalimentaire Canada fournit des données, fait de la recherche, offre de la technologie et élabore des politiques et des programmes visant la sécurité du système alimentaire, la santé de l'environnement et l'innovation aux fins de la croissance. Joignez-vous à l'équipe de direction de Winnipeg et aidez les producteurs et productrices à protéger leurs exploitations agricoles contre les baisses légères et importantes du revenu. Ensemble, nous pouvons créer une expérience de travail enrichissante caractérisée par le travail d'équipe, l'intégrité, la créativité, la gestion de l'excellence et l'inclusivité tout en reconnaissant votre potentiel.

Pour de plus amples renseignements sur ce poste et pour savoir comment poser votre candidature, visitez notre site Internet au **http://emplois.gc.ca** ou composez notre numéro **Infotel 1-800-645-5605.** La date limite de réception des candidatures est le **28 février 2007**. Veuillez citer les numéros de référence **AGR07J-006857-000019, AGR07J-006857-000020, AGR07J-006857-000021, AGR07J-006857-000022 et AGR07J-006858-000010.**

This information is available in English

emplois.gc.ca Canada



LOUIS RIEL

La Division scolaire Louis Riel

est à la recherche de candidatures
pour le poste suivant en immersion française.

BUREAU DE LA DIVISION SCOLAIRE
487/C/06
poste de secrétaire bilingue permanent (1,0)

Sous la coordination de la secrétaire administrative, ce professionnel ou cette professionnelle du service à la clientèle offrira d'excellents services de réception et de bureau à tout le personnel et à tous les étudiants, ainsi qu'à tous les visiteurs qui prennent contact avec le Bureau divisionnaire ou qui s'y présentent. Le titulaire ou la titulaire aura à répondre à un nombre considérable d'appels téléphoniques et de visiteurs quotidiennement, et ce, tout en exécutant diverses fonctions de bureau/secrétariat dans un bureau occupé. Elle ou il devra être à même de gérer efficacement une multitude de tâches avec tact et diplomatie. Elle ou il devra souvent travailler seul(e) et, par conséquent, faire preuve de responsabilité, avoir l'esprit d'initiative et être capable de travailler en autonomie. Elle ou il devra savoir traiter de situations difficiles, ce qui implique une bonne capacité à résoudre les problèmes et du discernement.

Qualités requises :

- diplôme d'études secondaires (12e année);
- capacité de dactylographier 45 mots/minute au moins;
- solides compétences en travail de bureau et connaissance des méthodes et systèmes de bureau;
- esprit d'initiative, bonnes compétences en matière d'organisation et de gestion du temps;
- solides compétences en informatique, dont la maîtrise du traitement de textes, des tableurs et du courrier électronique;
- expérience antérieure de l'utilisation de bases de données serait un atout : expérience du CIMS serait l'idéal;
- capacité de répondre à de nombreuses demandes dans un environnement de bureau occupé et avec de nombreuses interruptions;
- bonnes compétences en matière de relations publiques et de communication;
- connaissance ou expérience du fonctionnement d'un standard téléphonique;
- excellentes compétences en communication écrite et orale dans les deux langues officielles (français et anglais).

Veuillez ne pas soumettre votre candidature si vous l'avez soumise pour l'affichage 487/C/07 car votre candidature est notée.

L'entrée en fonction se fera aussitôt que possible.

Les détails de cet affichage sont disponibles sur le site Web www.lrsd.net/employment.

Veuillez adresser votre curriculum vitae, ainsi que le nom de trois personnes répondantes, en citant le numéro 487/C/06 au plus tard à 15 h le mercredi 28 février 2007 à :

Lisa Aitken
Directrice des ressources humaines
Division scolaire Louis Riel
900, chemin St. Mary's
Winnipeg (Manitoba)
R2M 3R3

Télécopieur : 257-8103

Nous remercions toutes les personnes qui présentent une demande. Cependant, nous contacterons seulement les personnes considérées pour l'emploi.

Professeure ou professeur de littératures canadienne-française et francophones

Poste de remplacement : un an

Collège universitaire de Saint-Boniface

Faculté des arts et d'administration des affaires et Faculté des sciences

Exigences :

- détenir un doctorat (Ph.D.) en littérature canadienne-française ou en littératures francophones (ou doit être en instance de soutenance de thèse);
- expérience en enseignement universitaire;
- aptitudes à la recherche en littérature.

Profil du poste :

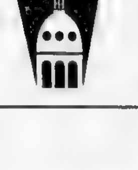
- la candidate ou le candidat devrait être en mesure :
- d'enseigner des cours de littératures canadienne-française et francophones au 1er cycle;
- d'encadrer des étudiantes et étudiants;
- de participer aux activités du Département de français.

Rémunération : selon la convention collective.

Entrée en fonction : le 1er août 2007

Veuillez soumettre votre curriculum vitæ accompagné de trois lettres de références au plus tard **le 16 mars 2007** à :

Monsieur Ibrahima Diallo, Doyen
Faculté des arts et d'administration des affaires et faculté des sciences
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210
Télécopieur : (204) 237-0217
idiallo@ustboniface.mb.ca



Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada.

MESSAGE IMPORTANT

Veuillez noter les adresses courriel pour joindre *La Liberté*.

Pour s'adresser à la directrice générale, Sylviane Lanthier, et pour toutes les questions entourant la publicité, l'adresse à composer est :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Pour joindre le département d'infographie, pour le matériel publicitaire et les photos, écrire à Véronique Togneri à :
production@la-liberte.mb.ca

Pour joindre la rédaction, pour soumettre des lettres à l'éditeur, vos chroniques et toutes vos annonces communautaires, adressez vous à :
redaction@la-liberte.mb.ca

Pour consulter les articles en ligne dans le réseau Internet, visitez l'adresse suivante :
journaux.apf.ca/laliberte

Merci d'apporter ces changements à vos carnets d'adresses électroniques.



Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) *est l'organisme du développement économique pour les 16 municipalités bilingues du Manitoba. Son mandat consiste à encourager, stimuler, appuyer et coordonner le développement économique en misant sur la valeur ajoutée du bilinguisme dans l'économie des municipalités bilingues.*

DIRECTEUR GÉNÉRAL OU DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le conseil d'administration (CA) du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) est à la recherche d'un **directeur général ou d'une directrice générale** qui aura pour mandat d'assurer la direction et la gestion du CDEM à la lumière des orientations stratégiques établies par le conseil d'administration :

Profil recherché :

Vous avez des qualités de leader et vous faites preuve d'innovation.
Vous démontrez des aptitudes en planification stratégique et en gestion de ressources humaines.
Vous possédez les compétences relationnelles nécessaires à la cohésion de l'équipe.

Les qualités recherchées :

- titulaire d'un diplôme universitaire ou d'autres certificats dans le domaine du management et/ou ayant au moins trois ans d'expérience dans une fonction comparable dans le secteur public, associatif ou privé;
- des connaissances sur les matières et les domaines importants liés au développement économique et communautaire;
- une connaissance approfondie de la communauté francophone du Manitoba et des municipalités membres du CDEM;
- des compétences de communication à l'oral et à l'écrit en français et en anglais;
- la capacité d'assurer efficacement la direction du personnel d'une vingtaine d'employés et sachant motiver chacun afin qu'il apporte une contribution positive;
- une connaissance des ministères des gouvernements provincial et fédéral régissant les organismes du secteur bénévole;
- une compréhension des défis et des opportunités communautaires propres à la mission du CDEM.

Rémunération : selon les connaissances et l'expérience

Entrée en fonction : le 1er avril 2007

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae accompagné d'une lettre d'intention au plus tard **le vendredi 2 mars 2007 à 16 h** à l'adresse suivante :

Monsieur Denis Tétrault, président du CDEM
614, rue Des Meurons, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2P9
www.cdem.com

Nous remercions tous les postulants de leur intérêt mais nous ne communiquerons qu'avec ceux qui seront convoqués à une entrevue.





Nous recherchons des candidat(e)s pour le poste suivant :

POSTE :	**Enseignant(e) • Contrat temporaire 100 %** **Matières variées M-12e (classes à multi-niveaux)**
OÙ :	École communautaire Gilbert-Rosset Louise Gauthier, directrice
N° DE TÉLÉPHONE :	(204) 379-2177
DATE LIMITE :	Le 7 mars 2007

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca



Le Centre Taché est à la recherche d'un(e)

aumônier - Service spirituel
Poste temporaire, pour un an
(Temps partiel ou temps plein)

Le Centre Taché est un établissement catholique qui offre des services de soins prolongés axés sur le résident à l'intérieur de son « chez-soi » et continue sa mission de reconnaître, de promouvoir et de favoriser le caractère unique de chaque personne comme un don de Dieu.

En tant que membre d'une équipe interdisciplinaire, l'aumônier en service spirituel est responsable des besoins spirituels et émotifs des résident(e)s, des membres et du personnel du Centre.

Les compétences requises :

- diplôme universitaire dans une discipline connexe;
- éducation pastorale clinique (EPC) ou l'équivalent;
- diplôme d'un programme d'études théologiques ou pastorales ou l'équivalent (un atout);
- expérience connexe en leadership, efficacité de la mission et pastorale ou soins spirituels;
- capacité manifeste de travailler dans un contexte interconfessionnel;
- capacité de communiquer à la fois en français et en anglais;
- conforme à la vérification satisfaisante du casier judiciaire.

Toute personne intéressée peut s'adresser par écrit **avant le 28 février 2007** à :

Ressources humaines
Centre Taché
185, rue Despins
Winnipeg (Manitoba) R2H 2B3
Télécopieur : (204) 233-6803
courriel : edevers@tachevalade.org

Nous apprécions toutes les demandes mais nous ne convoquerons que les candidats et les candidates retenu(e)s.



Offres d'emploi

Agents(es) de développement communautaire
(deux postes à temps partiel)

Le Réseau communautaire est à la recherche de deux agents(es) de développement communautaire pour la région Est (un(e) pour Ile-des-Chênes, Lorette et Saint-Adolphe et un(e) pour Sainte-Anne, Sainte-Geneviève, La Broquerie, Marchand et Richer.

Sommaire de l'emploi

Sous la direction de la Gestionnaire, développement communautaire, le ou la titulaire est responsable :

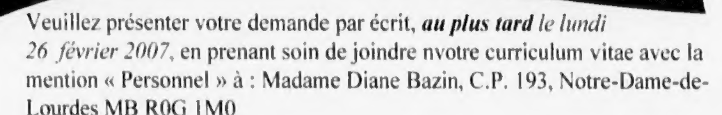
- De promouvoir et normaliser la vie française en région ;
- D'identifier des projets communautaires et régionaux ;
- De planifier et exécuter les projets identifiés ;
- De faciliter l'intégration des organismes provinciaux dans les régions rurales ;
- D'appuyer les groupes communautaires avec l'amélioration et la francisation de leurs activités ;
- De travailler avec les résidents et résidentes à préparer des plans d'actions pour leurs projets.

Compétences

- Bonne maîtrise du français et de l'anglais, tant à l'orale qu'à l'écrit ;
- Posséder une bonne connaissance de la région Est;
- Bonne connaissance du traitement de texte Word ;
- Faire preuve d'initiative, de dynamisme, de leadership, d'entregent et d'un bon sens de travail d'équipe.

Salaire : Selon l'échelle de salaire en vigueur

Entrée en fonction : le 5 mars 2007 ou dès que possible





Veuillez présenter votre demande par écrit, ***au plus tard*** *le lundi 26 février 2007*, en prenant soin de joindre nvotre curriculum vitae avec la mention « Personnel » à : Madame Diane Bazin, C.P. 193, Notre-Dame-de-Lourdes MB R0G 1M0

Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le(204) 248-2553 ou sans frais le 1-888-322-2553.

N.B. Il est possible que ces postes soient combinés en un poste.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	7,42 $	14,84 $	18,02 $	21,20 $	24,38 $	27,56 $	30,74 $	33,92 $	37,10 $	40,28 $
21 à 25	8,48 $	16,96 $	21,20 $	25,44 $	29,68 $	33,92 $	38,16 $	42,40 $	46,64 $	50,88 $
26 à 30	9,54 $	19,08 $	24,38 $	29,68 $	34,98 $	40,28 $	45,58 $	50,88 $	56,18 $	61,48 $

Mot additionnel : 11¢ **Photo : 9,54 $**





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

DÉCLARATIONS DE REVENUS, impôts personnels, prix raisonnable, 20 ans d'expérience. Appelez Lorraine au 237-5326.
396-

EMPLOI D'ÉTÉ EN PLEIN AIR DÉBUTANT FIN AVRIL. Tu as 16 ans et plus et tu es bilingue? Tu aimes servir le public et tu es prêt à travailler en soirée et en fin de semaine? Si tu es étudiant(e) universitaire, envoie ton curriculum vitae avec trois références avant le 1er avril 2007. Étudiant(e) du secondaire, avant le 1er mai 2007, à : Jardins Saint-Léon, 34, place Georges-Forest, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3H5. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. Pour plus de renseignements, demandez Lise ou Denis au 233-5618 ou au 791-8834. Échelle salariale : poste d'apprenti (8 $ à 12 $ de l'heure), assistance à la direction (10 $ à 14 $ de l'heure).
397-

RECHERCHE

RÉUNION DES BEAUDIN-MÉNARD les 3, 4 et 5 août 2007 à Saint-Eustache au Centre communautaire. Tous les Beaudin-Ménard peuvent s'inscrire en appelant au (204) 353-4144 et demandant Simone.
378-

CARRIÈRE EN SANTÉ Foyer Valade est à la recherche d'infirmier(ière)s (R.N.), d'infirmier(ière)s auxiliaire(s) (L.P.N.) et de préposés aux résidents. Postes à temps plein, à temps partiel et occasionnel. Nous sommes aussi à la recherche d'aides-diététiques et d'aides-ménagères. Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à : Ressources humaines, 450, chemin River, Winnipeg (Manitoba) R2M 5M4 ou jdupas@tachevalade.org.
380-

SI QUELQU'UN AVAIT UN RÉTROPROJECTEUR (en anglais « overhead projector ») qui fonctionne, à donner ou à vendre à un prix modique, veuillez contacter Roberta : 231-2848, rgramlich@devp.org.
395-

À VENDRE

À VENDRE : Divan de 3 places, grandeur 81 pouces, en très bon état. 257-2463.
394-

À LOUER

APPARTEMENT À LOUER : 2 chambres à coucher, disponible immédiatement. 645 $ comprend tous les services sauf électricité, entièrement rénové, service autobus en face, buanderie sur place. Entrée privée. Composez le 255-1578.
735-

À LOUER : Espace commercial au rez-de-chaussée 202, boulevard Provencher. 1 100 pi², 4 pièces à bureau, les services sont compris plus 200 pi² d'entrepôt. Disponible le 1er avril 2007. Pour plus d'information composez le 233-3753.
737-

ESPACE COMMERCIAL À LOUER : 136, boulevard Provencher. 873 pi². Les services sont compris. Disponible immédiatement. Contactez Gilbert au 255-6974 ou Paul au 237-4816.
391-

RUE RITCHOT : à 3 minutes du Collège. Grand appartement, 1 chambre à coucher, comprend appareils ménagers et services. Pas d'animaux, non fumeurs. 550 $ par mois. Disponible immédiatement. Contactez Roger au 237-9450.
392-

À LOUER : Espace commercial au rez-de-chaussée. 573, rue Des Meurons. 650 pi², système d'air central, entrepôt chauffé. Disponible le 1er mai. 825 $/mois tout compris. Tél. : 285-7747.
393-

Défense nationale | National Defence

AVIS AU PUBLIC
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à nouvel ordre, des exercices de tir auront lieu de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN. Ils sont situés à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les cantons 7, 8 et 9 du 14e rang à l'ouest du méridien d'origine, dans les cantons 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien d'origine, et dans les cantons 8, 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien d'origine au Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit à quiconque de circuler dans ce secteur et que toute personne qui désire y avoir accès doit demander l'autorisation expresse du commandant de la base. La section A, qui comprend toute la partie au nord et à l'ouest du chemin Sewell Lake, est un champ de tir pour armes légères utilisé tous les jours. Il est interdit aux motoneiges et aux véhicules tous terrains d'y circuler compte tenu des risques courus pour tout le personnel. Pour obtenir la permission de chasser, on doit présenter une demande à la section des opérations, bâtiment R434, Base des Forces canadiennes Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Vous ne devez pas les ramasser ou les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un engin que vous croyez être explosif, veuillez aviser la police de votre localité qui prendra les mesures nécessaires pour en disposer.

Il est formellement interdit à toute personne non autorisée de circuler dans ce secteur.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

Nécrologies

Gilbert Noël Delannoy



Paisiblement, après une longue lutte contre le cancer, Gilbert est décédé le 9 février 2007, à l'âge de 66 ans.

Gilbert laisse dans le deuil son épouse Marie-Paule (née Pelletier) depuis 38 ans, ses enfants Lise (Norris), Marc (Monique) et Brigitte, ainsi que ses petits-fils Patrick, Jérémie et Jonah Cook; Luc, Gabriel, Clément et Julien Delannoy. Il laisse aussi dans le deuil ses frères et sœurs, Jeannette (Raymond) Bacon, Ben (Frances), Léo (Josée), Denis (Rosemarie), Doris (Claude) Dufault, Paul (Hanneke) et Carole (Normand) Parent, ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Il fut prédécédé par ses parents Jean et Marie.

La famille tient à remercier le Dr R. Wong et le personnel de CancerCare Manitoba et le Dr K. Coates pour leurs excellents soins et compassion au cours des dernières années.

Présidée par l'abbé Edouard Bonin, la messe des funérailles fut célébrée le mercredi 14 février 2007 en la Cathédrale de Saint-Boniface, suivie de l'inhumation des cendres au cimetière de Glen Lawn.

Au lieu de fleurs, un don à CancerCare Manitoba ou à la Société canadienne du cancer serait apprécié par la famille.



Germaine Langlois

Paisiblement, à Châteauguay (Québec), le 3 février, est décédée Germaine Drapeau Langlois, mère de Louise Dupasquier et grand-maman bien-aimée de Joanne Cairns Doern et Jimmy Cairns. Les funérailles ont eu lieu le mardi 6 février à Beauharnois (Québec).



Avis d'audience publique CRTC 2007-1

Canada

Le Conseil tiendra une audience publique à partir du 26 mars 2007, 9h30, au Centre de conférences, Phase IV, 140, Promenade du Portage, Gatineau (Québec), afin d'étudier les demandes qui suivent. La date limite pour le dépôt des interventions/observations est le **1er mars 2007**.

- **Avis de recherche inc. et All Points Bulletin Incorporated** — Visant à obtenir une distribution obligatoire au service numérique de base des entreprises nationales de programmation pour les canaux spécialisés — L'ensemble du Canada
- **Faith and Spirit Media Inc.** — Visant à obtenir une distribution obligatoire au service numérique de base de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées — L'ensemble du Canada
- **Le Groupe de radiodiffusion Astral inc.** — Visant à obtenir une distribution obligatoire au service numérique de base de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées — L'ensemble du Canada
- **YTV Canada, Inc.** — Visant à obtenir une distribution obligatoire au service numérique de base de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées — L'ensemble du Canada
- **Société Radio-Canada** — (2 demandes) — Visant à obtenir une distribution obligatoire au service numérique de base de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées — L'ensemble du Canada
- **TV5 Québec Canada** — Visant à obtenir une distribution obligatoire au service numérique de base de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées — L'ensemble du Canada
- **Pelmorex Communications Inc.** — Visant à obtenir une distribution obligatoire au service numérique de base de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées — L'ensemble du Canada
- **Kenneth R. Schaffer, au nom d'une société devant être constituée** — Demande de licence pour une entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées — L'ensemble du Canada
- **CANAL, Corporation pour l'avancement de nouvelles applications des langages ltée** — Demande de modification pour une licence de l'entreprise de programmation de télévision — L'ensemble du Canada
- **The National Broadcast Reading Service Inc., au nom d'une société devant être constituée** — Demande de licence pour une entreprise nationale de programmation numérique d'émissions spécialisées — L'ensemble du Canada
- **Diversity Television Inc., au nom d'une société devant être constituée** — Demande de licence pour une entreprise nationale de programmation numérique de catégorie 1 — L'ensemble du Canada
- **Rogers Broadcasting Limited** — Demande de licence d'un service national de programmation sonore payante — L'ensemble du Canada
- **The Canadian Documentary Channel Limited Partnership** — Afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer un changement au contrôle effectif de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 1 — L'ensemble du Canada
- **Davinder Jhattu, au nom d'une société devant être constituée** — Demande de licence pour une entreprise nationale de programmation numérique d'émissions spécialisées de catégorie 2 — L'ensemble du Canada
- **Bhupinder Bola, au nom d'une société devant être constituée** — Demande de licence pour une entreprise nationale de programmation numérique d'émissions spécialisées de catégorie 2 — L'ensemble du Canada
- **Fifth Dimension Properties Inc.** — Demande de licence pour une entreprise nationale de programmation numérique d'émissions spécialisées de catégorie 2 — L'ensemble du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis d'audience publique **CRTC 2007-1**. Si vous désirez appuyer ou vous opposer à une demande ou obtenir une copie de l'avis d'audience publique, veuillez consulter le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC. Toute information que vous soumettrez, incluant tout renseignement personnel, sera disponible sur le site Internet du CRTC.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

#092



South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. est un office régional de la santé à caractère bilingue dont le mandat est la planification, la coordination et la livraison de l'ensemble des services de santé à environ 58 600 résidants de cette région rurale multiculturelle manitobaine. Pour plus de renseignements, visitez notre site Web à www.sehealth.mb.ca.

Travailleur ou travailleuse en santé mentale (Services d'intervention de crise)

Bilingue, Permanent, Temps partiel – 0,5 ETP
12h – 24h (lun.-ven.) et 16h -24h (sam.-dim.)
Steinbach

Le travailleur ou la travailleuse à l'intervention d'urgence fournit des services directement aux gens en situation de crise soit par téléphone ou en personne. En consultation avec l'individu et sa famille, la personne choisie devra évaluer la situation et établir la priorité des niveaux d'intervention nécessaires pour atténuer la crise et promouvoir la santé mentale. Elle se servira d'une approche misée sur la réadaptation psychosociale, le rétablissement et l'autonomisation et partagera des renseignements sur la santé mentale et la prévention. Elle travaillera en collaboration avec une équipe multidisciplinaire ainsi qu'avec d'autres agences et des organismes de santé et de services sociaux.

Qualités :

- Baccalauréat en service social, baccalauréat en sciences avec spécialisation en santé mentale, baccalauréat en sciences infirmières psychiatriques, baccalauréat en sciences infirmières, baccalauréat en réadaptation médicale, diplôme d'infirmier(ère) autorisé(e) ou diplôme d'infirmier(ère) psychiatrique autorisé(e) avec quatre ans d'expérience connexe, ou formation connexe en services sociaux ou en services de santé
- Certificats valides en Soins immédiats en RCR et en Secourisme général, formation appliquée en techniques d'intervention face au suicide (ou en voie d'acquérir cette dernière)
- Quatre ans d'expérience en santé mentale communautaire
- Compétences poussées en évaluation et en intervention dans le domaine de la santé mentale
- Connaissance et compréhension des divers domaines liés à la santé mentale et de la lutte contre les dépendances
- Habileté démontrée à collaborer avec une équipe multidisciplinaire et d'autres secteurs de services
- Excellentes compétences en communication et en relations interpersonnelles
- Bilingue (français et anglais)

Conditions d'emploi :

- Vérification de casier judiciaire et du registre de l'enfance maltraitée requis
- Permis de conduire de classe 5 valide et en vigueur et accès à un véhicule

Date de clôture : le 28 février 2007 par midi

Techniciens/Techniciennes (NE) en soins médicaux d'urgence

Bilingue, Temps partiel
Centre médico-social DeSalaberry (Saint-Pierre-Jolys, MB)

*Le **technicien ambulancier/la technicienne ambulancière** travaille au sein de l'équipe régionale de santé et fait la prestation de soins d'urgence pré hospitaliers. Le/la titulaire du poste amorce l'évaluation des personnes secourues, dépiste les problèmes, met en œuvre le traitement nécessaire et rédige un compte rendu. Il/elle assiste au soulèvement et au transport des patients, communique avec eux et leur famille, avec les collègues et d'autres membres de l'équipe soignante au sujet des soins pré hospitaliers. À titre de conducteur, il/elle est responsable du fonctionnement sécuritaire de l'ambulance et assume ses fonctions de co-équipier/co-équipière en aidant l'auxiliaire au besoin. Il/elle dirige des séances de relations publiques ou de formation auprès de groupes divers et travaille de concert avec la police, les organismes d'intervention communautaires et les services de lutte contre le feu.*

Qualités :

- Certificat de technicien ambulancier-médical du Manitoba valide
- Permis de conduire de classe 5 valide et en vigueur (4 points de démérite ou moins selon le dossier du conducteur courant)
- Certificat de soins immédiats en réanimation cardiorespiratoire (BCLS) valide
- Bonne santé physique et mentale pour être en mesure de faire face aux exigences de l'emploi
- Capacité de travailler de façon autonome sous peu de supervision
- Capacité de communiquer avec les professionnels de la santé, les collègues, les patients et leur famille, tout en maintenant avec eux une relation de travail constructive
- Bilingue, français et anglais

Conditions d'emploi :

- Dossier du conducteur courant depuis les 30 jours précédant la date de demande
- Vérification de casier judiciaire courant depuis les 30 jours précédant la date de demande
- Vérification du registre de l'enfance maltraitée requis
- Minimum de deux références doivent être disponibles sur demande, y inclus une référence d'un employeur récent

Date de clôture : le 28 février 2007 par midi

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ (en français ou en anglais) à : South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.
Service des ressources humaines, C.P. 470, La Broquerie MB R0A 0W0
Télécopieur : (204) 424-5888 Courriel : hr@sehealth.mb.ca



➤ votre destination carrières

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1 800 523-3355.

JOURNALISME

Un ancien de *La Liberté* s'éteint

Typographe respecté, Roland Aubry a évolué dans le domaine du journalisme, y compris à *La Liberté et le Patriote*, à une époque qui n'était pas facile pour les sourds et muets.

Daniel BAHUAUD

Une présence de longue date au journal *La Liberté*, Roland Aubry est décédé le 28 janvier des suites d'un cancer, à l'âge de 79 ans.

Le Franco-Manitobain était une figure connue de tous au journal et des gens qui se rendaient aux anciens bureaux de l'hebdomadaire. Entre 1948 et 1970, l'ancien résidant de Sainte-Agathe était typographe à *La Liberté et le Patriote*, alors que le journal était sous la direction des pères oblats.

« Roland était respecté et aimé, souligne son frère, Étienne Aubry. Il travaillait fort et on appréciait sa précision. D'autant plus qu'il a dû surmonter un important handicap. »

Roland Aubry a perdu l'ouïe à l'âge de quatre ans. Ses parents, cherchant un moyen de lui fournir une éducation en français, ont travaillé d'arrache-pied pour qu'il puisse se rendre à l'Institut des sourds-muets des clercs de Saint-Viateur, à Montréal. De 1936 à 1947, il a fait des études au Québec. De retour au Manitoba, il a été embauché comme typographe par le rédacteur de *La Liberté et le Patriote*, le père Durocher.

Le francophone a travaillé pour plusieurs rédacteurs, y compris son frère, le père Jean-Paul Aubry. « Roland aimait relever des défis, indique Étienne Aubry. Et pas seulement au bureau. Il a longtemps été entraîneur de hockey pour les Saints, l'équipe de l'école du Sacré-Cœur. Plus tard, il a fait du travail caritatif pour les Kinsmen et le Club des Lions. »

« Roland aimait les jeunes et était très jovial, renchérit sa belle-sœur, Simone Parent. Il aimait rire et conter des farces. Tout le monde l'aimait et respectait sa façon joyeuse d'entreprendre tout genre de travail. On se souvient de son enthousiasme lorsqu'il organisait des tournois de quilles pour les sourds et muets. C'était impressionnant. »

Le typographe a su épater une Québécoise sourde et muette,



Photo : Gracieuseté famille Aubr

Roland Aubry.

Lise Dubreuil, qui s'est installée dans l'Ouest alors qu'il travaillait au journal. Le couple a eu quatre enfants.

En 1970, son épouse a ressenti le mal du pays. La laïcisation du journal a fourni au typographe une occasion de déménager au Québec. En vertu de son expérience dans les deux langues, Roland Aubry a été embauché par le quotidien anglophone montréalais *The Gazette*. Il y est resté jusqu'à sa retraite en 1987.

« Roland a mené une vie professionnelle et personnelle très heureuse et enrichissante, indique Étienne Aubry. Pendant sa retraite, mon frère ne s'est pas tourné les pouces. Il travaillait encore pour les sourds et muets, et on comptait parmi ses amis un bon nombre d'anciens de l'Institut des clercs de Saint-Viateur. »



À VOTRE SERVICE

SERVICES



ENTREPRISES RIEL INC.

Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Gérald Dorge
Directeur général
140-614, rue Des Meurons, Saint-Boniface R2H 2P9
Tél. : 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel : info@entreprisesriel.com

L'ÉQUIPE
DAN VERMETTE
Vente de maisons
SERVICES EN FRANÇAIS
255-4204
www.danvermette.com



GUY VINCENT TAEKWONDO
Programmes hommes · femmes et enfants
487-3687
Courriel : guytkd@mts.net
Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi






- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS



L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, rue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»



Service 24 heures • Chauffage • Climatisation • Réservoir d'eau • Entretien annuel • Nettoyage des conduits
Aimé Fillion
Services de confort au foyer
Cellulaire : (204) 782-8933



tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com





Southern Shade Window & Door Inc.
Vous avez vu les autres, maintenant venez voir les meilleurs!
Manufacturier de fenêtres en PVC, portes-fenêtres et portes d'entrée en acier sur mesure.
FENÊTRES, PORTES ET PORTES-FENÊTRES
Tél. : 888-1162 • Téléc. : 896-3437
Courriel : sswandd@mts.net
Internet : www.southernshade.ca
Contactez-nous pour parler à un représentant.



MAISON • LOCATAIRE • COMMERCIALE

ASSURANCE P•M•C
129, rue Goulet
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: (204) 233-2828
Téléc. : (204) 233-5242
al@pmc-insurance.com


AL CARRIÈRE

JOËL CARRIÈRE

ASSURANCE P•M•C DESAULNIERS
B-390, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél. : (204) 233-4051
Téléc. : (204) 233-4434
joel@pmcdesaulniers.ca


autopac
SGI CANADA

« La tradition d'excellence continue »

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

Robert V. Dupuis, BA, CFP
Planificateur financier agréé
1345, chemin Waverley, bureau 100
Winnipeg (Manitoba)
R3T 5Y6
TÉL. : 489-4640, poste 259
TÉLÉC. : 489-0688
Groupe Investors
DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE
Services Financiers Groupe Investors Inc.

BDO
Raymond Desrochers, c.a., c.f.e.
Henri Magne, c.a.
Marc Rivard, c.a.
Pamela Dupuis, c.a.
Nicole Gisiger, c.a.
Yves Lagassé, c.a.
Michelle Kunzler, c.a.
Eric Johnstone, c.a.
Travis Leppky, c.a., c.i.s.a.

BDO Dunwoody s.r.l.
Comptables agréés et conseillers
Winnipeg (MB) R3C 4L5
Téléphone 204 • 956 • 7200
Télécopieur 204 • 926 • 7201
Sans frais 1 • 800 • 268 • 3337
www.bdo.ca

SERVICES

Tod Niblock & ASSOCIATES
ROYAL LEPAGE
TOP PRODUCERS REAL ESTATE



AGENT IMMOBILIER
- 19 ans d'expérience
- Membre Des Élites Royal LePage
- Service rapide et professionnel

Rolly Ayotte B.A., B.Ed. **989-6900**
www.niblockrealestate.com
Certificat d'évaluation GRATUITE pour évaluation de votre demeure

CAMION GRATUIT POUR DÉMÉNAGEMENT!



ASSUREURS



téléphone : (204) 433-7758
télécopieur : (204) 433-7181
www.placelavergne.com
Saint-Pierre-Jolys
OUVERT JUSQU'À 20H LES JEUDIS.

AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

TAYLOR McCAFFREY s.r.l.
AVOCATS et NOTAIRES
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
• avocat et notaire accrédité auprès du consulat général de France à Toronto • droit commercial et corporatif • droit des affaires / entreprises • vente / achat de maison • testaments et successions.

Me MARC E. MARION
mmarion@tmlawyers.com
• droit fiscal.

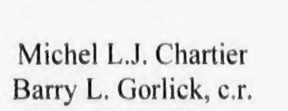
Me JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
• droit d'auteur • propriété intellectuelle • marque de commerce • litige général.

Me PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
• litige général.

Tél. : 949-1312
Téléc. : 957-0945

AIKINS
AIKINS
J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
Robert G. Tétrault
(stagiaire)
Tél.: (204) 957-0050
www.aikins.com
AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
CABINET JURIDIQUE
DEPUIS 1879


MONK GOODWIN s.r.l.
AVOCATS ET NOTAIRES



Michel L.J. Chartier
Barry L. Gorlick, c.r.
Rhonda M. Hercus
Scott A. Lancaster

800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,90 $ ❒	37,10 $ ❒
2 ans	56,50 $ ❒	63,60 $ ❒

Nom : ____
Prénom : ____
Adresse : ____
Ville : ____
Province : ____
Code postal : ____
Téléphone : ____
Je choisis de payer par :
❒ Visa : ____
❒ MasterCard : ____
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4